



Driss Lachguar préside le 7^{ème} Congrès provincial USFP/Khouribga

Le Premier secrétaire, Driss Lachguar, présidera les travaux du 7^{ème} Congrès provincial USFP/Khouribga, placé sous le thème « La richesse de la province : Levier économique et pilier social ».

Ce Congrès est prévu ce mercredi à partir de 18 heures au Complexe culturel Mohammed VI à Khouribga.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10557

Mercredi 9 Juillet 2025

Discours mielleux Réalité amère

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie met à nu une politique gouvernementale complice du désastre sanitaire



Abderrahim Chahid

Nous faisons face à un déficit de 32 000 médecins et 65 000 infirmiers. L'hémorragie est structurelle. Faut-il attendre l'effondrement complet du système pour agir ?

Page 3



Achraf Hakimi, le latéral le plus décisif de tous les temps
Et si l'on faisait preuve de clairvoyance pour le Ballon d'Or

Page 23

Une dynamique de fond pour un renouveau militant
L'USFP entre enracinement, ouverture et reconstruction

Par Mohamed Assouali

Page 2

Une dynamique de fond pour un renouveau militant

L'USFP entre enracinement, ouverture et reconstruction

Actualité



A l'heure où la vie politique nationale semble engourdie, où l'engagement se délite et où la méfiance s'installe, l'Union Socialiste des Forces Populaires refuse de céder au découragement. Bien au contraire, le parti fait le pari du réveil militant, du lien renoué avec la société, et d'un avenir réinventé à partir de son ancrage historique. Dans ce contexte, les congrès provinciaux ou préfectoraux ne sont ni anecdotiques ni accessoires : ils incarnent une vision, une méthode et une promesse. Celle d'un parti vivant, à l'écoute de sa base, fidèle à ses valeurs et résolument tourné vers l'avenir.

Des congrès provinciaux ou préfectoraux porteurs de sens

Ceux qui y assistent le sentent immédiatement : ces congrès ne sont pas de simples formalités statutaires. Ils expriment une volonté de refondation collective. En créant des espaces de discussion démocratique, de délibération ouverte et de renouvellement organisationnel, l'USFP réaffirme que sa force réside dans la participation, la confrontation des idées et l'implication de toutes et tous.

Chaque congrès local est une graine plantée pour faire éclore une légitimité nouvelle. Une légitimité fondée sur l'écoute, la représentativité réelle, et la transparence du processus démocratique. C'est là que le projet socialiste prend chair, en se connectant au vécu quotidien des militantes et des militants.

Une direction qui dialogue, une légitimité qui s'incarne

Dans ce processus de reconstruction, le rôle du Premier secrétaire, Driss Lachgar, est central. Non pas par la verticalité du commandement, mais par une proximité rare dans le paysage politique actuel. Il ne se contente pas d'adresser des directives : il écoute, échange, s'immerge. Il marche aux côtés des militantes et militants, se dilue dans les foules qui l'accueillent avec chaleur, et en tire une légitimité renouvelée.

Sa démarche n'est pas seulement symbolique ; elle est méthodique, construite, sincère. Elle reflète une conception profondément démocratique du leadership, fondée sur la circulation de la parole, la co-construction des choix et la responsabilité partagée. En tissant ce lien direct avec les structures locales, le Premier secrétaire prouve qu'il est prêt, non seulement à conduire le parti vers son 12^e Congrès national, mais à l'élever à un niveau d'excellence politique inédit.

L'USFP, une école de la conscience et de la fidélité aux valeurs

Les congrès provinciaux ou préfectoraux sont aussi des moments de réactivation de la conscience militante. Ils redonnent vie à l'héritage intellectuel du parti, à sa culture du débat, à son attachement aux idéaux de justice sociale, d'égalité et de liberté. Ils rap-

pellent que la politique, pour nous, n'est pas un calcul d'appareils mais un engagement de convictions.

Ici, la militance n'est pas un décor mais une dynamique. Le militant n'est pas un figurant, mais un acteur de plein droit. Et c'est dans cette logique que se construit une nouvelle génération socialiste, imprégnée des combats passés mais tournée vers les défis d'aujourd'hui.

Résister à l'air du temps : Une dynamique face au vide politique

À l'heure où nombre de formations politiques s'abandonnent au formalisme, à la démagogie ou à l'hibernation, l'USFP affirme sa différence. Il travaille. Il débat. Il structure. Il se réforme. Face à une majorité gouvernementale fragmentée, à une opposition essoufflée et à un champ politique en panne de souffle, notre parti incarne une force d'ordre et d'avenir.

Pour une légitimité issue des urnes, pas des calculs d'appareils

L'un des traits les plus notables de ces congrès est le refus des pratiques obsolètes de nomination par le haut. Le parti privilégie le suffrage interne, l'élection des instances, l'implication des bases. Ce choix n'est pas seulement éthique, il est politique. Il renforce l'unité du parti, consolide sa crédibilité et préfigure un modèle démocratique que nous portons à l'échelle nationale.

Une séquence nationale structurante: Vers un 12^e Congrès national ambitieux et prometteur

Les congrès organisés à Casablanca, Rabat, Salé, Témara, Settat, Béni Mellal, El Jadida ou dans les provinces de l'Oriental ne sont que les premières pierres d'un édifice plus vaste : la préparation rigoureuse du 12^e Congrès national. Ce moment tant attendu ne sera pas une simple cérémonie. Il doit être un tournant stratégique, une boussole, un point d'élévation collective.

Il s'agira d'unifier les énergies, de dresser les bilans sans complaisance, et de formuler une vision politique forte, à la hauteur des enjeux sociaux, économiques et institutionnels du Maroc d'aujourd'hui.

A ceux qui observent de loin : La fidélité n'est pas un costume qu'on retire

Dans cette dynamique, certains, qui ont préféré prendre leurs distances avec le parti, s'impatientent. Ils annoncent le déclin, spéculent sur l'épuisement, brandissent des certificats de décès imaginaires. Qu'ils sachent que l'histoire ne se fait pas depuis les gradins.

L'Union Socialiste est debout. Elle ne demande pas l'approbation de ceux qui l'ont quittée, mais le respect de ce qu'elle construit avec ses militantes et militants. Ceux qui préfèrent rester à la marge peuvent observer, commenter, critiquer.

Un parti, des militants, une promesse

Ce que nous vivons aujourd'hui à travers ces congrès provinciaux ou préfectoraux est bien plus qu'un processus interne. C'est un acte de foi. Une reprise de souffle. Une promesse renouvelée à la nation marocaine : celle d'un parti capable de conjuguer dignité, démocratie et développement.

Le 12^e Congrès national sera le reflet de cette ambition : celle d'un parti qui se régénère de l'intérieur, en assumant pleinement son rôle historique et sa responsabilité d'avenir. Face au doute, à la lassitude et à la tentation du repli, nous répondons par le mouvement, la fidélité et l'espérance.

Par Mohamed Assouali

Membre de la Commission nationale d'arbitrage et d'éthique de l'USFP



Discours mielleux, réalité amère

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie met à nu une politique gouvernementale complice du désastre sanitaire



Il y a des vérités qu'aucun discours gouvernemental ne peut maquiller, des situations si graves qu'elles éclipsent les promesses, les slogans et les tableaux optimistes présentés en séance publique. Lundi 7 juillet 2025, à la Chambre des représentants, Abderrahim Chahid, président du Groupe socialiste - Opposition ittihadie, a brisé l'illusion. Face à un chef de gouvernement englués dans ses généralités, le député ittihadie a livré une radiographie froide, crue et lucide de l'état catastrophique du système de santé marocain. Et son constat est sans appel : «Le droit à la santé est en souffrance, les engagements sont bafoués, et la dignité des Marocains piétinée».

Cette séance plénière mensuelle des questions de politique générale adressées au chef de gouvernement n'avait rien d'ordinaire. Le thème, «la politique générale relative à l'approche gouvernementale pour la promotion du droit à la santé et la consolidation des principes de dignité et de justice sociale», est un miroir tendu à l'exécutif. Mais ce miroir a révélé un visage difforme, épuisé par des années d'atéroissements, de retards et d'incohérences. «Nous ne pouvons plus accepter que le droit à la santé reste un simple slogan politique. Ce droit fondamental, inscrit dans la Constitution et consacré par les conventions internationales, appelle des actes forts, pas des discours anesthésiants», a martelé Chahid en ouverture de son intervention, avant de rappeler que ce gouvernement, à quelques mois de la fin de son mandat, n'a toujours pas tenu ses promesses les plus basiques en matière de santé.

Trois ans après son investiture, l'exécutif se retrouve incapable de dresser un bilan tangible. Chahid a fustigé une posture gouvernementale où les grandes annonces ont pris la place des réformes concrètes. «Vous deviez transformer les hôpitaux régionaux en centres d'excellence, instaurer le médecin de famille, réduire les dépenses directes des citoyens et généraliser la carte sanitaire intelligente. Rien de tout cela n'a vu le jour», a rappelé le député ittihadie. Au contraire, la situation s'est dégradée. Les hôpitaux publics ressemblent de plus en plus à des zones si-

nistrées, où les patients attendent des heures, voire des jours, pour recevoir une prise en charge minimale. «Dans de nombreux centres, le chef de file n'est ni un médecin ni un directeur, mais un agent de sécurité qui filtre les entrées faute de personnel qualifié», a déploré Chahid, illustrant une dérive inacceptable.

Ce n'est pas la première fois que le Groupe socialiste sonne l'alarme. Ce n'est pas la première fois que le sujet de la santé revient au Parlement. Mais jamais, selon Abderrahim Chahid, le gouvernement n'a apporté une réponse claire, encore moins une vision cohérente. «Nous sommes à la troisième session consacrée à la santé, et vos réponses deviennent de plus en plus fades, déconnectées de la réalité du terrain», a-t-il adressé au chef du gouvernement.

La déconnexion entre le discours et les faits saute aux yeux. La loi-cadre 06.22, censée structurer la nouvelle architecture du système sanitaire, a été adoptée il y a plus d'un an, en alignement avec la vision Royale pour une couverture universelle. Mais cette ambi-

tion est restée sur le papier. «Les textes sont prêts, validés, mais rien ne bouge. La Haute Autorité de Santé, les groupements sanitaires territoriaux, les agences du sang et du médicament, tout est en stand-by», regrette Chahid.

Pendant ce temps, le citoyen marocain souffre. Chaque jour, dans chaque coin du pays. Des salles d'attente bondées aux urgences débordées, des files d'attente interminables aux médicaments inaccessibles, la douleur s'installe comme une fatalité. «Quand une femme enceinte doit encore, en 2025, monter sur le dos d'une mule en espérant atteindre un centre de santé avant d'accoucher sur le bord de la route, c'est que l'état social a échoué», a-t-il lancé. «Les malades chroniques, eux, s'endettent pour se soigner, et les patients atteints de cancer attendent six mois pour un rendez-vous. Voilà la réalité de la santé publique», a asséné l'élu socialiste.

Face à cette situation, le secteur privé prospère, capte les ressources, dicte les tarifs et exclut les plus pauvres. «Le privé ne représente qu'un tiers de l'offre hospitalière, mais il aspire l'essentiel des remboursements des assurances maladie. Où est la justice sociale?», tonne Chahid, pointant l'échec cuisant du gouvernement à garantir un minimum de régulation et d'équilibre. Le secteur public, lui, s'enfoncé dans une spirale d'abandon : équipements obsolètes, manque criant de ressources humaines, fuites massives des cerveaux. On compte à peine 1,7 professionnel de santé pour 1.000 habitants, quand l'OMS en recommande 4,45. «Chaque année, entre 600 et 700 médecins quittent le pays. Nous faisons face à un déficit de 32.000 médecins et 65.000 infirmiers. L'hémorragie est structurelle. Faut-il attendre l'effondrement complet du système pour agir?», a alerté le président du Groupe socialiste-Opposition ittihadie, avant de rappeler que malgré une augmentation de 60% du budget de la santé, celui-ci reste insuffisant, car mal ciblé et mal exécuté. Résultat : les ménages supportent plus de 50% des dépenses de santé, une proportion intenable, notamment pour la classe moyenne.

Le coût prohibitif des médicaments est un autre scandale, abordé par Chahid. «Certains laboratoires réalisent des marges de plus de 100%. C'est un racket légalisé au détriment des plus vulnérables», a-t-il dénoncé, avant de rappeler également que la majorité des patients n'ont pas accès aux traitements innovants. Pire, certains antidotes vitaux sont tout simplement introuvables.

Face à ce constat, le Groupe socialiste ne se contente pas de critiquer. Il propose des solutions. Parmi elles : accélérer la mise en œuvre de la loi-cadre, renforcer le financement public de la santé, imposer des plafonds de prix sur les médicaments, instaurer des protocoles de soins standards, déclencher un plan national de recrutement, et relancer la gouvernance participative en impliquant les collectivités locales et les professionnels de la santé.

Quant à la santé mentale, elle reste un angle mort du système, souvent reléguée en marge des priorités. A peine 1.725 lits sont disponibles dans tout le Royaume, pour une population de plus de 37 millions d'habitants. Les structures sont vétustes, le personnel quasi inexistant, les malades errent dans les rues. «Quelle dignité pour ces citoyens abandonnés, invisibles aux yeux des politiques publiques? Quelle humanité pour ces femmes et ces hommes qui souffrent en silence?», a interrogé Abderrahim Chahid, soulevant une réalité souvent occultée. Et d'ajouter : «Nous ne sommes pas ici pour faire de l'opposition facile ou de l'obstruction». «Nous voulons vous aider à stopper l'hémorragie, à sortir du pilotage à vue», a-t-il insisté.

Ce que Chahid met en lumière, avec la précision d'un chirurgien et la colère d'un citoyen, c'est l'échec d'une vision, l'absence d'un cap, et le drame quotidien de millions de Marocains. Loin des promesses électorales, loin des beaux discours, la réalité est brutale. Elle appelle une révolution. Pas une réforme cosmétique. Une révolution de la volonté, des moyens et des valeurs. Parce que la santé ne devrait jamais être un luxe. Parce que la dignité ne devrait jamais être négociable.

Mehdi Ouassat



Nous sommes à la troisième session consacrée à la santé, et les réponses du gouvernement deviennent de plus en plus fades, déconnectées de la réalité du terrain



Le nouveau ministre allemand des Affaires étrangères salue la collaboration étroite entre Berlin et Rabat dans divers domaines

Le nouveau ministre allemand des Affaires étrangères, Johann David Wadepful, a salué, lundi, la collaboration étroite entre son pays et le Royaume du Maroc dans divers domaines tels que l'économie, l'énergie et l'emploi.

Dans un entretien téléphonique, le premier du genre du nouveau chef de la diplomatie allemande, avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, les deux parties ont salué l'excellence des relations entre le Royaume du Maroc et la République Fédérale d'Allemagne, tout en réaffirmant l'engagement des deux pays à poursuivre la dynamique positive qui caractérise leur relation bilatérale.

Les deux ministres ont exprimé leur volonté de renforcer davantage ces relations, en les projetant vers un partenariat stratégique

tourné vers l'avenir.

A ce titre, les deux responsables ont confirmé leur intention de poursuivre le Dialogue stratégique, mis en place par la Déclaration conjointe de Rabat en 2022, et qu'ils coprésident de manière régulière et structurée. La prochaine session de ce Dialogue se tiendra à Rabat.

M. Wadepful a exprimé sa volonté de poursuivre une collaboration engagée avec son homologue, M. Bourita, dans le cadre du Dialogue stratégique entre les deux pays.

Ils ont également souligné l'importance de renforcer davantage la concertation et la coordination sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, en particulier celles qui présentent une importance stratégique et prioritaire pour chacun des deux pays.

Ouverture à Pékin du Congrès mondial sur la grande vitesse ferroviaire avec la participation du Maroc

La douzième édition du Congrès mondial sur la grande vitesse ferroviaire s'est ouverte mardi à Pékin sous le thème "La grande vitesse ferroviaire: Innovation et développement pour une vie meilleure", avec la participation du Maroc.

Organisé par l'Union internationale des chemins de fer (UIC), cet événement de référence se déroulera jusqu'à vendredi et réunira plus de 3.000 experts et professionnels du secteur ferroviaire venus du monde entier pour échanger sur les dernières innovations technologiques et les défis futurs du transport ferroviaire à grande vitesse.

Le Maroc, qui a accueilli la précédente édition à Marrakech en mars 2023, est représenté à cette conférence par une délégation dirigée par Mohamed Rabie Khlie, directeur général de l'Office national des chemins de fer (ONCF), qui est accompagné par Abdellatif Zaghoun, directeur général de l'Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'Etat (ANGSPE).

En marge des travaux du congrès, M.

Khlie prendra part à la 106ème assemblée générale de l'UIC, où le Maroc occupe la vice-présidence de l'organisation ainsi que la présidence de la région Afrique.

Tenu tous les deux à trois ans depuis 1992, le Congrès mondial sur la grande vitesse ferroviaire est le principal forum international de dialogue entre les professionnels du secteur. Cette manifestation offre l'opportunité d'examiner l'évolution des trains à grande vitesse à l'échelle mondiale et de mettre en lumière les innovations technologiques les plus récentes du domaine.

Le programme de cette édition s'articule autour de sessions plénières, de tables rondes et de sessions parallèles permettant des discussions approfondies sur la planification, la construction, les technologies, les équipements, la gestion opérationnelle et la sécurité ferroviaire.

Selon les organisateurs, cette édition pékinoise mettra en lumière les réalisations de la Chine, qui possède le plus vaste réseau ferroviaire à grande vitesse au monde s'étendant sur plus de 46.000 kilomètres.



Sécurité routière

Présentation à Rabat des grandes lignes du programme d'action estival d'urgence pour 2025

Le directeur général de l'Agence nationale de la sécurité routière (NARSA), Nasser Boulaajoul, a présenté, lundi à Rabat, les grandes lignes du programme d'urgence de la sécurité routière pour la période estivale 2025.

S'exprimant lors d'un point de presse, M. Boulaajoul a indiqué que ce programme repose principalement sur le renforcement du contrôle de terrain grâce à l'utilisation combinée de radars portables, fixes et autonomes, la constatation des infractions et l'inspection des véhicules de transport public tant dans les gares de départ que dans les destinations touristiques, outre les interventions rapides sur les tronçons classés dangereux ou très dangereux.

Le même programme prévoit une série de campagnes de sensibilisation directe dans les ports, les gares routières, les espaces publics et les marchés, en plus de la création d'un comité de veille estivale chargé du suivi opérationnel

sur le terrain et de la mise à jour de la cartographie des "points noirs" sur la base des données relatives aux accidents, a-t-il expliqué.

Le responsable a, par ailleurs, annoncé le lancement de caravanes itinérantes baptisées "Villages de la sécurité routière" qui sillonneront huit grandes villes durant les mois de juillet et d'août 2025, notant que ces caravanes proposeront des espaces pédagogiques destinés aux enfants et aux jeunes, des démonstrations en direct, des simulations d'accidents ainsi que des ateliers interactifs.

S'agissant de l'aspect réglementaire, le programme comporte plusieurs mesures coercitives et techniques, notamment la suspension du transfert de propriété des véhicules en cas de non-paiement des amendes relatives aux infractions graves et l'instauration d'un contrôle technique spécifique pour les motocycles de plus de 50 cc, a précisé M. Boulaajoul.

Il s'agit également, a-t-il ajouté, du déploiement accru de caméras intelligentes en milieu urbain pour la constatation automatique des infractions et de l'application rigoureuse de la circulaire émanant de la Présidence du ministère public en vue du renforcement de la répression de certains types d'infractions.

Le responsable a indiqué que ce programme s'inscrit dans une vision intégrée fondée sur la prévention, la veille, la répression et la sensibilisation, avec pour objectifs de réduire le nombre des morts et des blessés durant la période estivale et d'ancrer un comportement routier responsable chez les usagers.

Il prévoit également la mise en place de mécanismes d'évaluation de l'impact sur le terrain afin d'alimenter le processus décisionnel par des données constamment actualisées, a-t-il relevé.

D'autre part, le DG de la NARSA a rappelé les indicateurs définitifs des accidents de la cir-

culcation pour l'année 2024 et les statistiques provisoires pour les cinq premiers mois de 2025, notant que le nombre de décès dus aux accidents de la circulation s'est élevé à 4.024 en 2024, en augmentation de 5,37% par rapport à 2023, tandis que le nombre de blessés graves a atteint 10.102 (+10,8%).

Le nombre d'accidents corporels en 2024 a atteint, quant à lui, un total de 143.375, soit une augmentation de 16,22%, a-t-il dit.

Concernant la période de janvier à mai 2025, M. Boulaajoul a fait état d'une augmentation significative des indicateurs de gravité avec 1.624 décès (+20,9%) et 4.095 personnes grièvement blessées (+21,3%).

Et d'ajouter que les données de terrain montrent clairement que les piétons et les motocyclistes restent les catégories les plus vulnérables, les piétons représentant 26,54% du total des décès enregistrés et les cyclistes 43,19%.

Participation active du Maroc à la 3^{ème} édition du Africa Spain Summit



Le Maroc a participé activement aux travaux de la 3^{ème} édition du Africa Spain Summit, tenu du 6 au 8 juillet à Madrid, sous le thème "Collaborons ensemble dans le cadre d'une relation stratégique".

Organisé par "One Africa Forums" en collaboration avec le ministère espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, ce sommet institutionnel a réuni des représentants de gouvernements africains, des dirigeants d'administrations publiques et d'organisations internationales, ainsi que de hauts responsables espagnols, d'opérateurs économiques et d'experts dans le but de promouvoir une coopération durable, équilibrée et mutuellement bénéfique.

Cette édition de 2025 s'est articulée autour des cinq axes de la stratégie "Espagne-Afrique 2025-2028", à savoir la connectivité économique, les investissements, la coopération sécuritaire, l'intégration régionale et la transition durable.

En présence de l'ambassadrice du Maroc à Madrid, Karima Benyaich, la délégation marocaine à ce sommet a mis en exergue l'engagement fort du Royaume en faveur d'une coopération multidimensionnelle tournée vers l'avenir, une intégration régionale ambitieuse et un dialogue euro-africain structuré.

La participation marocaine a été marquée par plusieurs interventions mettant en avant la vision africaine du Royaume, fondée sur le co-

développement et un partenariat gagnant-gagnant.

Ainsi, Hassan Alaoui, président de "One Africa Forums", a souligné à cette occasion que le Maroc constitue la première porte d'entrée de l'Espagne vers le continent africain, et est un modèle de coopération régionale structurée en Afrique.

Le Maroc, a-t-il ajouté, demeure le premier partenaire économique de l'Espagne au niveau du continent africain, et incarne une vision de coopération fondée sur la stabilité, la solidarité et l'efficacité.

Pour sa part, Mohamed Hicham Baiz, représentant de l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), a présenté les résultats du

Programme de coopération triangulaire Maroc-Afrique-Union européenne, lancé en 2022 dans l'objectif de renforcer l'employabilité des jeunes africains, à travers notamment la mobilité académique, la coopération technique et l'encouragement à l'entrepreneuriat.

De son côté, Nasser Tlassella, directeur général de Tanger Med Engineering, a mis en relief la position du Royaume en tant que hub logistique régional et acteur clé dans le développement des corridors euro-africains. Il a également axé son intervention sur la capacité du Maroc à assurer la connectivité entre les marchés africains et européens, et à faciliter les flux commerciaux à travers des infrastructures portuaires de classe mondiale.

Quant à Fatima Bekkar, présidente de l'organisation Sahara Horizons et membre de la commune de Dakhla, elle a présenté le grand potentiel de la région, tant sur le plan géographique – trait d'union naturel entre l'Europe et l'Afrique – que sur le plan sectoriel, avec des projets structurants tels que le port Dakhla Atlantique, les énergies renouvelables, le tourisme durable, l'agro-industrie et l'exploitation des ressources naturelles.

Elle a de même mis en avant la dynamique d'investissement que connaît Dakhla, soutenue par des infrastructures modernes, un environnement d'affaires attractif, ainsi que par l'Initiative Royale visant à faciliter l'accès à l'océan Atlantique aux pays du Sahel, faisant de cette région un véritable carrefour stratégique de la coopération Sud-Sud.

Africa Spain Summit est un événement majeur dédié au dialogue politique et économique entre l'Espagne et l'Afrique. A travers cette troisième édition, Madrid affirme son rôle central dans le développement des relations euro-africaines et son ambition de bâtir une coopération durable et inclusive entre l'Espagne et le continent africain.

L'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif réalise à Gaza la deuxième phase de la campagne d'aide humanitaire destinée aux déplacés

L'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif a réalisé, lundi dans la ville de Gaza, la deuxième phase de la campagne marocaine d'aide humanitaire, avec la contribution de l'Association marocaine d'appui à la reconstruction en Palestine.

Cette opération, la deuxième du genre en deux semaines, a bénéficié à des centaines de familles palestiniennes, déplacées du nord et de l'est de la bande de Gaza, qui vivent dans un camp de déplacés, dans des conditions humanitaires difficiles.

A l'instar de la première phase de cette opération, menée le 20 juin dernier en faveur des familles déplacées à Mawasi Khan Younés dans le sud de la bande, les familles, ciblées par la campagne, ont bénéficié de paniers alimentaires comprenant de la farine, de l'huile de friture, des lentilles et des haricots, fournis depuis les marchés locaux en dépit de leur rareté et de leurs prix élevés.

Cette opération se poursuivra en plusieurs phases au cours des prochaines semaines et bénéficiera à environ 1.000 familles palestiniennes réparties sur différentes zones de la bande, y compris le nord, le centre et le sud, malgré les conditions de sécurité complexes et le risque de se déplacer dans les zones palestiniennes.

A cette occasion, les bénéficiaires ont exprimé leurs remerciements et leur gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, que Dieu L'assiste, pour son soutien au peuple palestinien.

De même, ils ont fait part de leur immense joie et de leur profonde reconnaissance envers le Royaume du Maroc, Roi, gouvernement et peuple, pour son soutien, affirmant que cette initiative a répondu à leurs besoins à un moment difficile où ces produits alimentaires se font rares dans les marchés, en raison du blocus et des prix exorbitants.



Lancement de la 16^{ème} édition de l'Université d'été en faveur des jeunes MRE



Les travaux de la 16^{ème} édition de l'Université d'été en faveur des jeunes Marocains résidant à l'étranger (MRE) se sont ouverts lundi à Rabat, dans le cadre de l'accompagnement estival des MRE lors de l'opération "Marhaba 2025".

Organisée par le département des MRE relevant du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, cette initiative, qui réunit 300 jeunes MRE issus d'une trentaine de pays de résidence, mettra particulièrement en lumière la ville de Rabat, à travers des visites de terrains prévues à plusieurs infrastructures et sites historiques de la capitale. Les activités de cette édition permettront aux participants de prendre connaissance des grands chantiers stratégiques lancés sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et de découvrir les atouts économiques, culturels et touristiques de leur pays.

S'exprimant à cette occasion, le secrétaire général du département des MRE, Ismail Langhari, a indiqué qu'il s'agit d'un programme à vocation culturelle dont l'objectif est de renforcer les liens des nouvelles générations des Marocains du monde avec leur pays d'origine. Ce programme permet à ces jeunes de mieux connaître leur patrimoine tout en découvrant les multiples opportunités offertes dans le cadre des grandes transformations qui s'opèrent actuellement au Maroc, a expliqué M. Langhari.

Pour cette édition, a-t-il précisé, 300

jeunes âgés de 18 à 25 ans et issus de 30 pays sont accueillis pour une semaine riche en rencontres et en conférences portant sur les dimensions culturelles, identitaires et économiques du Royaume.

Les participants auront également l'opportunité de découvrir des sites historiques de Rabat, de visiter des infrastructures de grande envergure telles que le Port Tanger Med et d'assister au prochain match de la sélection nationale féminine contre l'équipe de la RD Congo, ce mercredi au Stade olympique de Rabat, dans le cadre de la Coupe d'Afrique des nations, a fait savoir le responsable. De son côté, le secrétaire général du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse, Mustapha Messaoudi, a souligné que cette manifestation constitue une occasion précieuse d'échange des idées, de rapprochement des visions et de coordination des actions entre les différents départements, secteurs et parties prenantes concernés par le suivi et la prise en charge des questions et préoccupations des jeunes MRE.

Il s'agit également d'une opportunité pour ces jeunes de découvrir de près les grands chantiers de développement lancés au Maroc sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et de mieux appréhender les potentialités culturelles, économiques et touristiques dont regorge le Royaume, a indiqué M. Messaoudi.

Et de soutenir que le ministère, conscient de l'importance d'accorder une at-

tion particulière à cette frange dynamique de la population, s'emploie à mobiliser ses moyens pour répondre aux besoins de ces jeunes, en encourageant leur implication dans les programmes et les grands événements qu'il organise.

Pour sa part, le président de la Fondation nationale des musées, Mehdi Qotbi, a salué les organisateurs pour avoir pris l'initiative de tenir cette rencontre visant à renforcer l'attachement des MRE à leurs racines.

M. Qotbi a appelé la nouvelle génération des MRE à "se faire les dignes ambassadrices et ambassadeurs de leur pays", mettant en avant les progrès remarquables accomplis par le Royaume sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi.

Dans son intervention, le secrétaire général de la Rabita Mohammadia des Oulémas, Ahmed Abbadi, a mis en exergue l'importance cruciale de la question de l'identité, en insistant sur son lien fondamental avec le contexte culturel, historique et civilisationnel. Il a salué la présence des jeunes MRE, y voyant un signe fort de leur attachement à leurs origines et à leur culture.

L'identité comprend cinq composantes majeures, à savoir la vision du monde, le système de valeurs, le cadre législatif, les comportements et les codes de communication, a fait observer M. Abbadi, soulignant la nécessité d'un travail de clarification, de

contextualisation et d'appropriation de chacun de ces piliers.

Dans le même ordre d'idées, le SG de la Rabita Mohammadia des Oulémas a mis en exergue la singularité du système législatif marocain qui allie les principes de l'Islam et les considérations fonctionnelles, ce qui lui confère une forte capacité d'adaptation.

Pendant neuf jours (05-13 juillet), les participants prendront part à un programme riche et varié comprenant des ateliers thématiques et des conférences-débats animés par des intervenants issus des milieux académique, culturel et institutionnel.

Ces rencontres aborderont des sujets aussi divers que les dimensions identitaires, culturelles et culturelles, ainsi que les atouts économiques du Royaume. Une attention spéciale sera accordée à la co-organisation par le Maroc de la Coupe du monde 2030, analysée sous l'angle de son potentiel de développement socioéconomique et de visibilité internationale.

Le programme sera complété par des sorties pédagogiques et des visites immersives permettant de découvrir les multiples facettes patrimoniales, économiques et socio-culturelles de la région de Rabat-Salé-Kénitra. Ces activités offriront aux jeunes MRE une compréhension approfondie des dynamiques de transformation que connaît le Maroc, tout en les sensibilisant aux enjeux actuels et aux perspectives d'avenir.

Driss El Yazami : La communauté marocaine à l'étranger, un acteur incontournable du développement du Royaume

La communauté marocaine à l'étranger constitue un acteur incontournable du développement du Royaume, a affirmé, lundi à Rabat, le président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), Driss El Yazami.

S'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture officielle de la 16^{ème} édition de l'Université d'été en faveur des jeunes Marocains résidant à l'étranger (MRE), organisée par le département des MRE, M. El Yazami a mis en lumière l'évolution des dynamiques migratoires, notamment l'essor de l'immigration Sud-Sud, aujourd'hui plus importante que les flux Sud-Nord, tout en s'attardant sur les transformations sociales au sein des diasporas. L'émergence des jeunes générations nées à l'étranger pose la question centrale de la gestion de la double appartenance, individuelle et collective, a fait remarquer M. El Yazami, notant que cette réalité, reconnue dans la Constitution de 2011 (article 16), positionne la diaspora comme un vecteur actif de coopération entre le Maroc et les sociétés d'accueil.

Par ailleurs, le président du CCME a mis en avant les avancées du Maroc en matière de politique migratoire, illustrées particulièrement par la mise en place d'une stratégie nationale d'immigration et l'engagement du Royaume à l'échelle continentale et mondiale, à travers notamment l'Agenda africain sur la migration, dont Sa Majesté le Roi Mohammed VI a fixé les contours, et le Pacte de Marrakech pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Casablanca abrite un forum continental sur l'exploitation des données administratives

Le Forum continental sur les sources de données administratives se tiendra à Casablanca du 9 au 11 juillet, réunissant des représentants de haut niveau des Etats membres de l'Union africaine, d'institutions statistiques européennes, d'organisations internationales et d'agences de coopération technique.

Organisée dans le cadre du Programme statistique panafricain II (PAS II), la rencontre, placée sous le thème "Exploiter les données administratives en Afrique : Briser les silos pour ac-

célérer la réalisation de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030", mettra l'accent sur leur utilisation pour produire des statistiques officielles fiables au service d'une prise de décision éclairée et du développement durable, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

En effet, l'événement vise également à braver les projections sur le rôle central des données administratives dans la consolidation d'une gouvernance efficace en Afrique, vu que l'accès à des données de qualité per-

met notamment aux gouvernements de mieux cerner les besoins de la population, à travers des registres fiables facilitant la planification de projets dans les domaines de l'éducation, de la santé ou encore des politiques sociales ciblées, précise la même source.

Dans ce sillage, le chef d'équipe du PASII SC, Maxime Bonkoungou, a indiqué que des données administratives fiables constituent un levier fondamental pour consolider la gouvernance démocratique en Afrique,

dans la mesure où elles permettent aux autorités de prendre des décisions éclairées, ayant un effet direct sur le quotidien des citoyens.

En outre, M. Bonkoungou est revenu sur l'importance de la collaboration entre les agences publiques dans la mise en place d'un système statistique intégré, estimant que le partage d'expériences contribue à une meilleure réponse aux défis communs, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

Ce forum a pour but de met-

tre en lumière l'importance de la coopération régionale et du partage d'expériences pour la construction de systèmes de données intégrés afin de renforcer les systèmes statistiques nationaux et d'améliorer la gouvernance publique.

Financé par l'Union européenne et géré par Eurostat, la mise en œuvre de cet événement est assurée par Expertise France, en collaboration avec STATAFRIC, avec l'appui de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

Des conteurs marocains sensibilisent le public à la protection des ressources hydriques

Des conteurs marocains ont partagé, lundi au Jardin Nouzhat Hassan à Rabat, des histoires passionnantes visant à sensibiliser le public à l'importance de la protection et Préservation des ressources hydriques, à l'occasion de la 22^e édition du Festival international "Maroc des contes".

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette édition est organisée à l'initiative de l'Académie internationale "Morocco Storytelling pour le patrimoine culturel immatériel". Entourés de Guerrabs, des vendeurs d'eau ambulants, les conteurs marocains ont livré une performance remarquable, où narration et réalité se sont mêlées pour avertir le public quant à la nécessité de mieux gérer l'eau ainsi qu'aux dangers et défis relatifs à la sécheresse.

Dans une déclaration à la MAP, la directrice du festival, Najima Thay Thay, a expliqué que le choix de la thématique "Paroles d'eau, contes en partage", a été motivé par les Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans lesquels le Souverain met l'accent sur la nécessité de protéger et de préserver les ressources hydriques.

Assurant que cette édition vise à mieux sensibiliser le public au stress hydrique ainsi qu'aux pratiques traditionnelles marocaines permettant une



bonne gestion de l'eau, Mme Thay Thay a ajouté que le festival tient à rendre hommage à la figure du "Guerrab marocain" et à mutualiser les efforts afin d'éviter la perte de ce métier.

Revenant sur l'importance de cette manifestation culturelle, Abderrahim El Makkouri, surnommé "Al Azaliyah", a pour sa part mis l'accent sur l'importance pour les conteurs de former une relève à même de perpétuer

et de porter cet art avec brio.

Et d'ajouter que "nous avons fait en sorte de transmettre aux jeunes toutes les règles relatives à la narration des contes populaires marocains, qu'ils ont ensuite traduits en espagnol, en français et en anglais", rappelant que ce festival a permis la promotion de cet art en dehors du Royaume.

Le programme de cette édition, qui se poursuit jusqu'au 13 juillet, com-

prend de grandes veillées contées réunissant des conteurs du Maroc et d'ailleurs, une table ronde internationale autour du thème "L'eau dans l'imaginaire universel humain", ainsi qu'une master class professionnelle en art du conte, destinée à former une nouvelle génération de conteurs et à leur fournir des outils d'expression contemporains alliant créativité et enjeux environnementaux actuels.

Lancement de la plateforme numérique "DUTACL"

Pour l'évaluation du niveau de français des enseignants des disciplines non linguistiques

Le coup d'envoi officiel de l'adoption de la plateforme numérique "DUTACL", dédiée aux tests de positionnement en langue française au profit des enseignants des disciplines non linguistiques, a été donné lundi à Casablanca. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, en vue de la mise en œuvre des objectifs de la Feuille de route 2022-2026, à travers le programme intégré n°15, axé sur le développement professionnel des cadres pédagogiques.

Ce programme vise à garantir une formation continue de qualité, centrée sur la pratique, et à permettre aux enseignants de langue française d'atteindre au moins le niveau C1, et à ceux des disciplines scientifiques d'atteindre au moins le niveau B2 en langue française.

Lors de cette rencontre, des tests de positionnement linguistique ont été réalisés via cette plateforme au profit d'un échantillon composé de vingt enseignants et enseignantes des disciplines non linguistiques (DNL). Une session de formation de deux jours sur la didactique des disciplines non linguistiques en langue française a été également organisée, au profit d'inspecteurs pédagogiques et de formateurs.

Au menu de cette session, figuraient des présentations scientifiques et pratiques sur la

maîtrise linguistique et pédagogique, ainsi que des ateliers interactifs animés par des experts en didactique des disciplines scientifiques et techniques en langue française.

Dans une déclaration à la presse, l'inspecteur général des Affaires pédagogiques au ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Fouad Chafiqi, a précisé que cette plateforme, fruit d'un travail collaboratif marocain auquel ont contribué plusieurs experts, enseignants, cadres pédagogiques et universitaires, en coopération avec l'Agence française de développement, vise à évaluer le niveau linguistique des enseignants des matières scientifiques et de français. Il a ajouté que des standards nationaux ont été définis : le niveau C1 pour les enseignants de français, et le niveau B2 pour les enseignants de mathématiques et disciplines scientifiques dispensées en langues étrangères.

M. Chafiqi a indiqué que cette opération concernera environ 60.000 enseignants, incluant les enseignants de mathématiques du collège et du lycée, ainsi que les enseignants de langue française dans les écoles publiques marocaines.

Pour sa part, le directeur de la formation et du développement des compétences au ministère, Ahmed El Karimi, a souligné que la plateforme DUTACL constitue une étape essentielle pour évaluer le positionnement lin-

guistique et en déduire les besoins en formation adaptés. Il a précisé que la plateforme cible les enseignants des matières scientifiques telles que les mathématiques, la physique-chimie et les sciences de la vie et de la terre, ainsi que les professeurs de français.

De son côté, le directeur de l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Casablanca-Settat, Mohamed Dib, a affirmé que ce projet ambitieux, dédié à l'évaluation linguistique et à la formation des enseignants, aura un impact positif sur la qualité des apprentissages, en renforçant la maîtrise des compétences linguistiques nécessaires à une transmission efficace des connaissances scientifiques.

Il a ajouté que la formation des enseignants des disciplines non linguistiques a démontré son efficacité en matière d'amélioration des pratiques pédagogiques, rappelant que 1.165 enseignants ont été formés dans la région l'année dernière, dont 20 ont bénéficié de l'expérimentation de la plateforme DUTACL. Ce nombre devrait augmenter significativement au cours de l'année en cours, a-t-il poursuivi.

A cette occasion, un hommage a été rendu à l'équipe d'experts ayant supervisé la préparation du kit de formation en DNL, par la remise de certificats de mérite, en reconnaissance de leur contribution scientifique, pédagogique et d'encadrement.

Avis de soutenance de doctorat

Le directeur du Centre d'études doctorales en sciences juridiques, économiques, sociales et de gestion de l'Université Hassan 1er à Settat porte à la connaissance du public que Samir Othmane, étudiant inscrit à la formation doctorale «Sciences de gestion» soutiendra une thèse de doctorat intitulée «L'impact de l'adoption des normes IFRS sur la qualité de l'information financière, la gestion des résultats et le titrisation : Perspectives théoriques et implications pour les investisseurs au Maroc».

La soutenance aura lieu à la Maison des sciences de l'Homme de la Faculté d'économie et de gestion-Settat, le vendredi 11 juillet 2025 à 10 heures devant un jury présidé par la professeure à la Faculté de l'économie et de gestion-Settat, Karima Touili.



Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

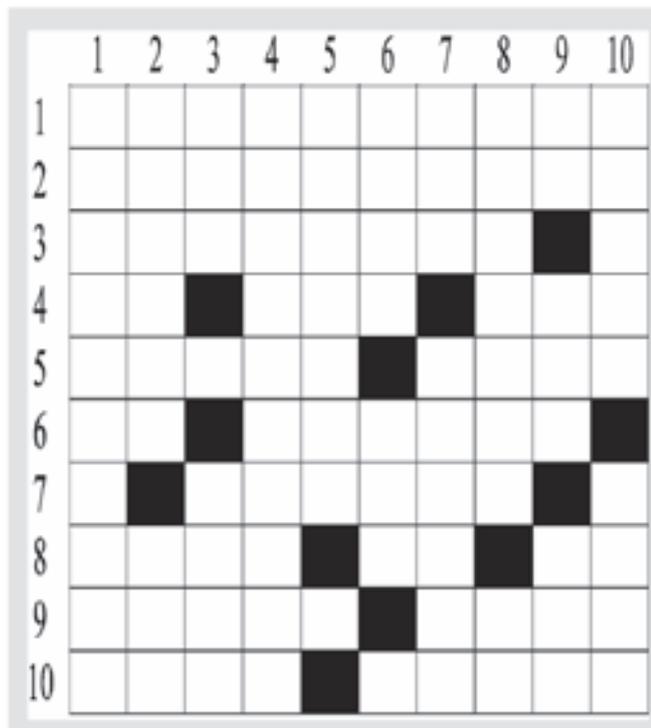
| | | | | | | | | | | | |
|-------------------------|---|--------------------------|--------------------------|------------------|----------------------|------------------|------------------|----------------|-----------------------|-----------------|------------------------|
| CHOPE | ↓ | LISTE DES DISPARUS | ↓ | TROMPE COLOSSALE | DE BAS EN HAUT: PARA | VEINE | ↓ | DISPOSÉ | LETTRES DE JEAN | MISE AU FRAIS | LIEU DE TIR À LA FOIRE |
| BRUITS RAPPORTÉS | → | | | | | | | | | | |
| EMPEREUR ROMAIN | → | | | | | FEUILLE VOLANTE | → | | | | |
| PARTIE DE CATCH | → | | QUARTIER DE MONDRIA ROLÉ | → | | LITHIUM | SANS AUCUN MOTIF | | RADIUM PARTIE D'ANION | → | |
| | → | | | | | | | | | | |
| INDÉCISION | → | | | | VENUE AU MONDE | | | LUTH EN POCHE | → | | |
| ROMAINS | → | | MORCEAU D'ARN | → | | EN VOGUE CONGIRL | → | | CHEVAL | | NAÏVE |
| CINGLÉS | → | | | | | | VILLE DE FRANCE | → | | | |
| | → | | FIN D'ANNÉE | → | | CHANTEUR BELGE | ↓ | CINQ SUR CINQ | | UNIQUE EN GRÈCE | |
| DÉSERT ROCHEUX | → | ARCHIPEL DU JAPON COLÈRE | → | | | INGURGITÉ POMME | ↓ | | EN SEPTEMBRE | → | |
| | → | | HABIT D'INDIENNE | → | | | | PARC ANIMALIER | → | | |
| BAS-FOND | → | | POURTANT DÉMONSTRATIF | → | | | | | | | |
| LE TEMPS DU PALÉONDROME | → | | | | TOUTE EN EAU | → | | PÈRE DE SEM | → | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | F | L | U | E | T | R | E | S | O | L |
| | U | N | I | O | N | M | I | N | O | |
| | E | T | O | A | D | O | R | E | F | |
| | T | E | N | O | R | B | O | A | T | |
| | L | R | A | D | I | N | E | S | | |
| | O | R | M | N | G | L | I | S | A | |
| | E | G | E | E | L | I | E | I | F | |
| | M | E | N | E | S | D | F | | | |
| | P | O | T | E | B | E | R | L | U | E |
| | G | A | L | A | A | E | I | C | | |
| | R | E | L | A | I | S | A | B | A | T |
| | T | S | N | I | E | T | L | I | E | |

| | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benabba</p> <p>Secrétaire général de la rédaction Mohamed Bouarab</p> <p>Rédaction Hassan Bentaleb Alain Bouzby Mourad Tabet Walid Mejdoubi Mehdi Oussat Rachid Melhah</p> <p>Responsable des ressources humaines Atika Rachdi</p> <p>Directeur artistique Fouad Ezzafir</p> | <p>Service technique Khadija Sati (Responsable) Myriem Rebane Khadija Halali Mariama Farhi Elbaoudoussi Elmaridi</p> <p>Révision Abdelouassam Warrach</p> <p>Secrétariat Asmaa Tabaa</p> <p>Photographe Ahmed Laaraki Correspondants Abenadou El Kabab (Lalyoune) Abdelali Khalilad (Essaouira)</p> <p>Collaborateurs Chouab Salhouan Khali Benmoussa</p> | <p>Adresse de la Rédaction 33, Rue Amir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc</p> <p>E-mail: Libération@libe.ma Téléphone: 0522 61 94 04</p> <p>Fax de la rédaction: 0522 62 03 72</p> <p>Service annonces et publicité E-mail: annonces@libe.ma Youssef El Gabs Mourad El Youssefi Louhna Baghdadli Latifa Mourad Rkia Ait Dahman Siham Zaïter Fadia Choukri</p> | <p>41, Avenue des E.A.R. 3^{ème} Etage - Casablanca Tél: 0522 31 00 62 0522 62 32 32 0522 60 23 44 Fax: 0522 31 28 10</p> <p>Imprimerie Les Editions Maghébines</p> <p>Distribution SAPRESS Dossier de presse 130/04</p> <p>Site web: www.libe.ma</p> <p>Journal Libération Libération Maroc</p> <p>2017 www.ojd.ma</p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Activité parlementaire
- 2- Belles
- 3- Grosse bête
- 4- Dévôt - Repose - Réseau parisien
- 5- Elle court Paris - Le ciel (Les ...)
- 6- Article andalou - Ecarter
- 7- Oiseau marin
- 8- Proviens - Règle - Note
- 9- Forts - Région d'Arabie
- 10- Dieu sensuel - Interrogatif

VERTICALEMENT

- 1- Savoir-vivre
- 2- Qui dure douze lunes - Eau suisse
- 3- Égalité - Garage
- 4- Jumelles de spectacle
- 5- Frères du cinéma
- 6- Langue - Club nautique
- 7- Posa - Jeune oxin
- 8- Extrait de fève - Possesif
- 9- Edos - Époque - Plante textile
- 10- Lignée slave - Gros

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 7 | 6 | | | 2 | | | |
| 1 | | | 3 | 2 | 5 | | | |
| | 2 | 8 | | | 1 | 6 | | |
| 8 | | 7 | | | 4 | | | |
| 2 | 7 | | 5 | | 1 | 3 | 8 | |
| | 9 | | | 3 | | | 5 | |
| | 5 | 3 | | | 8 | 1 | | |
| | | 1 | 3 | 6 | | | | 2 |
| | 2 | | | 9 | 3 | 6 | | |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 6 | 2 | | | | | 9 |
| | 9 | | | 4 | | 8 | 1 | |
| | | 8 | 9 | 5 | | | 7 | |
| | 3 | | | | 8 | 1 | 2 | 5 |
| | | | | | | | | |
| 6 | 5 | 4 | 1 | | | | 8 | |
| | 8 | | | 9 | 3 | 4 | | |
| | 7 | 3 | | 1 | | | 9 | |
| 4 | | | | | 2 | 3 | | |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| | | 8 | | 4 | | 3 | 1 | |
| | 9 | | | 3 | | | | |
| 6 | 1 | | 8 | | | | | |
| | | | 4 | 9 | | | | |
| | 8 | 5 | 1 | 7 | | 4 | | |
| | 5 | | 6 | | | | | |
| | | | 2 | 5 | | 4 | | |
| | | 7 | | | | 6 | | |
| 9 | 2 | | 4 | | 3 | | | |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 9 | | | | 7 | 8 |
| | | 9 | 3 | 8 | | | | |
| | | | | | 6 | 3 | | |
| 6 | 3 | 1 | | | | | | |
| | 1 | | | 9 | | | 8 | |
| | | | | | 4 | 1 | | 6 |
| | | 7 | 8 | | | | | |
| | | | | 1 | 2 | 7 | | |
| 5 | 6 | | | | 3 | | | |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 9 | 6 | 4 | 3 | 1 | 8 | 7 | 5 |
| 7 | 8 | 3 | 5 | 9 | 2 | 6 | 4 | 1 |
| 5 | 1 | 4 | 7 | 8 | 6 | 3 | 2 | 9 |
| 9 | 5 | 8 | 6 | 1 | 4 | 7 | 3 | 2 |
| 4 | 7 | 1 | 9 | 2 | 3 | 5 | 8 | 6 |
| 3 | 6 | 2 | 8 | 5 | 7 | 9 | 1 | 4 |
| 1 | 2 | 7 | 3 | 6 | 9 | 4 | 5 | 8 |
| 6 | 4 | 5 | 1 | 7 | 8 | 2 | 9 | 3 |
| 8 | 3 | 9 | 2 | 4 | 5 | 1 | 6 | 7 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 6 | 4 | 5 | 1 | 7 | 8 | 9 | 2 |
| 9 | 5 | 7 | 3 | 2 | 8 | 4 | 6 | 1 |
| 1 | 2 | 8 | 4 | 6 | 9 | 3 | 5 | 7 |
| 5 | 8 | 9 | 1 | 4 | 3 | 2 | 7 | 6 |
| 6 | 4 | 3 | 7 | 9 | 2 | 1 | 8 | 5 |
| 2 | 7 | 1 | 8 | 5 | 6 | 9 | 4 | 3 |
| 7 | 3 | 5 | 9 | 8 | 1 | 6 | 2 | 4 |
| 8 | 1 | 6 | 2 | 7 | 4 | 5 | 3 | 9 |
| 4 | 9 | 2 | 6 | 3 | 5 | 7 | 1 | 8 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 7 | 9 | 5 | 2 | 8 | 4 | 3 | 1 |
| 8 | 4 | 3 | 1 | 7 | 6 | 9 | 5 | 2 |
| 1 | 2 | 5 | 3 | 4 | 9 | 7 | 8 | 6 |
| 3 | 6 | 7 | 9 | 8 | 4 | 2 | 1 | 5 |
| 4 | 9 | 1 | 2 | 3 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 2 | 5 | 8 | 6 | 1 | 7 | 3 | 4 | 9 |
| 5 | 1 | 2 | 4 | 9 | 3 | 8 | 6 | 7 |
| 9 | 8 | 4 | 7 | 6 | 1 | 5 | 2 | 3 |
| 7 | 3 | 6 | 8 | 5 | 2 | 1 | 9 | 4 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 5 | 1 | 4 | 2 | 3 | 7 | 6 | 8 |
| 6 | 4 | 2 | 7 | 8 | 9 | 3 | 5 | 1 |
| 8 | 3 | 7 | 1 | 5 | 6 | 9 | 2 | 4 |
| 5 | 2 | 4 | 8 | 9 | 1 | 6 | 3 | 7 |
| 7 | 6 | 8 | 3 | 4 | 5 | 1 | 9 | 2 |
| 3 | 1 | 9 | 2 | 6 | 7 | 8 | 4 | 5 |
| 4 | 8 | 3 | 9 | 7 | 2 | 5 | 1 | 6 |
| 1 | 7 | 5 | 6 | 3 | 4 | 2 | 8 | 9 |
| 2 | 9 | 6 | 5 | 1 | 8 | 4 | 7 | 3 |

Economie

La Fondation OCP réaffirme son engagement en faveur de l'économie sociale et solidaire en Afrique

La Fondation OCP réaffirme son engagement en faveur de l'économie sociale et solidaire au Maroc et dans neuf autres pays africains, dans le cadre de la Journée internationale des coopératives (5 juillet) et de l'Année internationale des coopératives 2025.

A cette occasion, la Fondation souligne l'engagement des communautés coopératives de femmes et d'hommes, et œuvre activement à consolider ces dynamiques, avec la conviction de faire de la coopération un levier d'autonomisation, de résilience et de développement durable.

Une vision fondée sur l'écoute et l'ancrage territorial

Face aux enjeux d'inclusion économique, de valorisation des ressources locales et d'égalité des chances, la Fondation OCP a inscrit l'économie sociale et solidaire au cœur de son action. Depuis plus de 10 ans, ce sont des projets pilotes, des diagnostics participatifs et des échanges directs avec les communautés rurales qui ont nourri une approche ancrée dans le réel.

Ce modèle d'accompagnement, en constante évolution, s'est enrichi chaque année. Design thinking, marketing digital, formation à la gouvernance, mentorat, outils de pilotage... La Fondation fait le pari d'un accompagnement personnalisé, progressif et co-construit, au plus près des territoires.

Coopératives de demain : un écosystème d'appui qui grandit avec elles

Pour accompagner la croissance et la transformation des coopératives, un écosystème d'appui structuré se déploie progressivement.

Il s'agit notamment de BootCoop, un programme intensif qui vise à impulser l'entrepreneuriat coopératif en accompagnant la structuration des coopératives. Ce parcours combine formation, mentorat et accès à l'expertise afin de renforcer leurs capacités et soutenir leur développement.

S'y ajoute CoopStore, né d'une volonté commune entre coopératives fondatrices et partenaires publics tels que l'Office du développement de la coopération (ODCO) et le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, constituant un réseau collaboratif qui facilite l'accès au marché, valorise les produits du terroir et assure une juste rémunération des coopérateurs. Initié par 10 coopératives fondatrices, il compte aujourd'hui 60



membres engagés dans cette dynamique.

Par ailleurs, en partenariat avec l'Organisation internationale du travail (OIT), la Fondation OCP a formé et certifié 22 formateurs/trices issus de quatre pays (Maroc, Guinée, Cap-Vert, Côte d'Ivoire) sur les outils Think.COOP, Start.COOP et My.COOP. L'objectif est de créer une génération de formateurs capables de transmettre et d'adapter les meilleures pratiques en gestion coopérative, pour renforcer durablement les compétences des coopératives.

Certification de formateurs/trices en GET Ahead : Promouvoir l'entrepreneuriat coopératif sensible au genre

En partenariat avec l'OIT et l'Ecole nationale d'agriculture de Meknès (ENAM), le programme Gender and Entrepreneurship Together (GET Ahead) propose une formation à l'entrepreneuriat coopératif intégrant la dimension genre.

Ce programme est destiné aussi bien aux femmes qu'aux hommes, et vise à leur fournir les compétences essentielles pour lancer et développer un projet coopératif viable.

La Fondation OCP a formé à travers cette approche 34 coopératives à l'occasion des Assises nationales d'économie sociale et solidaire.

Programme Mourafaka : Un accompagnement structurant pour renforcer l'autonomie et la durabilité des coopératives locales

Déployé en partenariat avec le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, l'ODCO et l'UM6P, le programme Mou-

rafaka continue de soutenir les coopératives locales en renforçant leur autonomie et en favorisant leur développement durable.

Au total, 214 coopératives ont bénéficié de formations dédiées, tandis que 197 coopératives ont été accompagnées par un coaching personnalisé. Ce soutien s'est traduit par la réalisation de 2.681 séances de coaching, témoignant de l'intensité et de l'engagement du programme auprès des acteurs coopératifs.

Prix Lalla Moutaouina & générations solidaires

Ces initiatives valorisent les projets à fort impact social et économique portés par des coopératives et des entrepreneur(e)s engagé(e)s, en leur offrant un accompagnement sur mesure pour assurer leur pérennité et leur développement. Dans ce cadre, 29 nouveaux projets ont récemment été sélectionnés. Parallèlement, le programme BootCoop a accompagné 43 coopératives afin de maximiser l'impact social et économique des projets primés, en 2023 et 2024 et 2025.

Une aventure marocaine et internationale

Au Maroc, la Fondation intervient au niveau des 12 régions et a accompagné 932 coopératives, rassemblant plus de 9.000 coopérant(e)s, dont 75% de femmes. Pour soutenir ces structures, 72 expert(e)s ont été mobilisé(e)s.

Parmi ces coopératives, 108 ont été primées pour leur impact social et leur capacité d'innovation.

Par ailleurs, 214 coopératives ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de la quatrième tranche du pro-

gramme Mourafaka, avec un total de 2.681 séances de coaching réalisées.

Simultanément, l'accompagnement de la Fondation OCP s'étend aujourd'hui à 9 pays du Sud. Ce sont 33 coopératives accompagnées, 1.500 femmes formées, et une diversité de projets adaptés aux réalités locales.

Au Malawi, deux coopératives féminines ont été créées autour du pois d'Angole, avec 80 femmes formées à la transformation et à la commercialisation. En Côte d'Ivoire, 145 hectares de manioc ont été plantés par des groupes féminins, atteignant 72,5% de l'objectif annuel, accompagnés d'un appui à la structuration.

Au Zimbabwe, la valorisation du tamarin est mise en œuvre comme levier d'autonomisation auprès de 350 bénéficiaires répartis en sept groupements.

Au Sénégal, 700 femmes bénéficient de deux Fermes Agricoles Communautaires Intégrées (FACI) le long de la Grande Muraille Verte, tandis qu'à Joal Fadiouth, 600 femmes participent à un projet intégré de restauration des mangroves. Le parc du Niokolo Koba bénéficie également d'un appui avec une FACI ayant multiplié sa production par sept.

Au Cap-Vert, 200 agriculteurs sont accompagnés sur des terres salines grâce à quatre parcelles de démonstration installées.

En Guinée, la Fondation soutient le Centre national pour la protection des milieux marins et côtiers, notamment par le renforcement des capacités et la dotation en matériel.

Même en Inde, 2.000 agriculteurs reçoivent un appui pour renforcer la productivité de l'arachide, du pois d'Angole et du soja via la recherche, la formation et les expérimentations.

Vers une économie sociale et solidaire plus inclusive, plus innovante et plus humaine

Face à l'évolution constante du monde coopératif, la Fondation OCP poursuit sa transformation en 2025. Elle mise résolument sur l'innovation sociale, le partage d'expériences et le renforcement des partenariats, afin de développer des modèles opérationnels alignés avec les Objectifs de développement durable. Convaincue que c'est dans une démarche collaborative avec les coopératives que se construit une économie plus juste, plus humaine et plus résiliente, la Fondation affirme son engagement à accompagner cette dynamique primordiale.

OPCVM

L'actif net sous gestion des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) a atteint plus de 729,59 milliards de dirhams (MMDH) au 30 juin, affichant une baisse hebdomadaire de 1%, selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Ce résultat reflète des replis dans les catégories "Obligations CT- court terme" (-25,14%), "Monétaire" (-16,96%),

"Contractuel" (-12,98%) et "Obligations MLT - moyen et long terme (-1,5%), indique l'AMMC dans son récent document sur les statistiques hebdomadaires des OPCVM.

En revanche, les catégories "Actions" et "Diversifiées" ont enregistré des hausses respectives de 2,12% et 0,56%, fait savoir la même source.

Le nombre total d'OPCVM en activité s'est situé à 597 fonds.

Trésor

La Direction du Trésor et des Finances Extérieures (DTFE) a lancé, lundi, deux opérations de placement des excédents de trésorerie d'un total de 2,95 milliards de dirhams (MMDH).

D'un montant de 1,95 MMDH, le premier placement avec prise en pension

est souscrit sur une journée au taux moyen pondéré de 1,72%, indique la direction dans un communiqué.

En blanc, le second placement de 1 MMDH porte également sur une durée d'une journée, avec un taux de 2,25%.

Réunion du Comité de coordination et de surveillance des risques systémiques

Le secteur bancaire poursuit le renforcement de ses fondamentaux

Le Comité de coordination et de surveillance des risques systémiques (CCSRS), réuni lundi au siège de Bank Al-Maghrib (BAM) à Rabat, a relevé que le secteur bancaire a poursuivi le renforcement de ses fondamentaux, enregistrant une progression de 24% de son résultat net établi sur base sociale.

Cette performance, attribuable en particulier à la bonne tenue des activités de marché, portant le rendement des actifs du secteur à 0,9% et celui de ses fonds propres à 9,5%, a permis de consolider la solvabilité des banques qui affiche, en moyenne, un ratio de fonds propres de base et global respectivement de 13,5% et 16,2%, indique un communiqué publié à l'issue de la 21ème réunion du CCSRS.

Sur base consolidée, ces ratios ressortent à 12,3% et à

14,1% en 2024, précise la même source, ajoutant que les tests de résistance macroéconomiques menés par BAM confirment la résilience du secteur face aux chocs, dans le respect des exigences prudentielles. Le ratio de liquidité à court terme demeure également supérieur au seuil réglementaire.

S'agissant des infrastructures des marchés financiers, les résultats du suivi et des évaluations effectuées confirment de nouveau leur forte résilience aussi bien sur le plan financier que sur le plan opérationnel et laissent conclure qu'elles présentent toujours un niveau de risque faible pour la stabilité financière.

Lors de cette réunion, le CCSRS a examiné et approuvé la 12ème édition du rapport sur la stabilité financière au titre de l'année 2024 et validé le bilan de la feuille

de route de la stabilité financière 2022-2024.

Il a, en outre, analysé la cartographie des risques systémiques, passé en revue les résultats des travaux de son sous-comité mensuel et examiné plus globalement la situation du système financier et les tendances macroéconomiques observées et attendues.

Enfin, le Comité a salué les progrès accomplis visant à renforcer la conformité et l'efficacité du dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme tout en appelant à poursuivre les efforts en perspective du troisième cycle des évaluations mutuelles du Groupe d'action financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (GAFI-MOAN) devant être entamé en 2026.

Assurances : Les stress tests confirment la résilience du secteur

Le CCSRS a révélé que les exercices de stress tests font ressortir une résilience globale des entreprises d'assurances aux conditions macroéconomiques et techniques défavorables.

Selon un communiqué publié à l'issue de la 21ème réunion du CCSRS, le secteur des assurances a pu maintenir une dynamique positive, avec un chiffre d'affaires global en augmentation de 5,1% à 58,8 milliards de dirhams (MMDH).

Cette croissance est répartie de manière équilibrée entre la branche non-vie (+5,2%) et la branche vie (+5%), précise la même source. La branche vie a particulièrement retrouvé un rythme de croissance plus soutenu après une forte décélération constatée une année auparavant (+1,8%). Sur le plan de la rentabilité, le secteur a généré un résultat net comptable de 4,4 MMDH, en hausse de 2,9% par rapport à 2023. Cette progression est principalement attribuable aux performances des activités non techniques et financières portées par un contexte financier favorable.

Le rendement des fonds propres (ROE) est resté quasi stable à 9,6% en raison d'une hausse des fonds propres proche de celle du résultat net. Les plus-values latentes se sont nettement appréciées (+70,7%) dans le sillage de la bonne tenue du marché boursier et la baisse des taux. Cette évolution a contribué à l'amélioration de la marge de solvabilité du secteur qui a atteint 354,7% contre 330,4% un an auparavant.

Pour «Ulysse magazine», le Maroc attire de plus en plus les gros investisseurs

Grâce à un environnement favorable aux affaires, des réformes économiques ambitieuses et une position géographique stratégique, le Maroc séduit de plus en plus les gros investisseurs et les hommes d'affaires, écrit le magazine "Ulysse".

Selon la publication française, qui prône la culture du voyage, le Royaume a déployé "des efforts considérables" pour améliorer son climat des affaires, ce qui le rend attractif pour les investisseurs et les entrepreneurs.

Le pays, rappelle le média spécialisé, a adopté des réformes économiques et sociales destinées à simplifier les procédures administratives et à encourager l'investissement privé. En conséquence, les flux financiers augmentent chaque année, et le Maroc devient "un centre économique de plus en plus important sur le continent africain".

Cette attractivité est également confortée par "les conditions fiscales avantageuses et la modernisation des infrastructures", note Ulysse, relevant que «les villes de Casablanca

et Marrakech dominent le paysage marocain en matière d'investissements».

Cet engouement pour le Royaume, explique le magazine, est également conforté par la position géographique du Maroc «un atout majeur pour son attractivité».

«A la croisée des chemins entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient, le pays sert de porte d'entrée naturelle vers les marchés africains», note le magazine, précisant que «son réseau logistique de qualité et ses accords commerciaux internatio-

naux facilitent les échanges entre ces trois régions dynamiques».

Le Maroc, poursuit Ulysse, est devenu «un véritable hub pour les investisseurs cherchant à se développer en Afrique tout en ayant un accès direct aux marchés européens et du Moyen-Orient».

Et d'ajouter : «La position géographique, alliée à des politiques économiques favorables, continue de renforcer la place du Maroc parmi les destinations les plus prisées des investisseurs mondiaux».

Clôture en apothéose de la 54^{ème} édition du Festival national des arts populaires

La 54^{ème} édition du Festival national des arts populaires (FNAP) a pris fin, lundi à Marrakech, par l'organisation au Palais El Badii, de la "Nuit des étoiles", une soirée artistique exceptionnelle mêlant authenticité et modernité.

Cette soirée, à laquelle a assisté une foule nombreuse composée de Marocains et d'étrangers de toutes les tranches d'âge, a été l'occasion de célébrer l'héritage culturel et artistique du Royaume et d'honorer ses figures emblématiques, à travers des spectacles exceptionnels présentés par des troupes folkloriques représentant les douze régions du Maroc, ainsi que par des artistes marocains qui ont marqué la scène artistique par leurs créations.

L'artiste Saida Charaf a été la vedette de cette soirée de clôture. Selon les organisateurs, le choix de cette artiste d'exception s'impose avec évidence, car Saida Charaf incarne une mission essentielle, celle de préserver les récits oraux, les chants d'antan, les poésies populaires qui voyagent de bouche en bouche depuis des siècles.

Dans un monde où tout s'accélère, elle prend le temps de restituer la beauté de l'oralité, avec rigueur, respect et une sensibilité rare.

Vêtue d'un costume traditionnel reflétant la richesse de la culture hassanie, cette artiste a brillamment interprété une série de chansons patrimoniales sous forme de duos

avec des troupes représentant les arts des différentes régions du Royaume, dont les musiques hassanie (Guedra), amazighe, Abidate Rma, Reggada, Taktouka Jabalia, Gnaoua, Ahwach, Ahidous, et la Dakka Marrakchia.

Dans une déclaration à la presse, Saida Charaf a exprimé sa joie de participer à la soirée de clôture de cette grande fête artistique, relevant que "sa participation à «la Nuit des étoiles» fut un grand honneur, d'autant plus qu'il s'agit d'un festival reflétant l'unité culturelle du Maroc du nord au sud".

"Chanter aux côtés de troupes folkloriques issues de différentes régions est un hommage à l'art populaire, dans un moment émouvant où les rythmes et les mélodies s'unissent pour incarner la force de la diversité culturelle marocaine", a-t-elle ajouté.

De son côté, Mohamed Knidiri, directeur du Festival et président de l'Association le Grand Atlas, organisatrice de cette manifestation artistique, a exprimé sa fierté quant au succès de cette édition marquée par une programmation riche et variée, soulignant que "la forte affluence du public tout au long des jours du festival, et particulièrement pendant la Nuit des étoiles incarne l'attachement des Marocains à leurs arts authentiques".

Dans une déclaration similaire, il a relevé que les organisateurs ont



veillé à ce que "la Nuit des étoiles" soit à la hauteur des attentes des festivaliers, en invitant des noms artistiques prestigieux comme l'artiste Saida Charaf, et en présentant des spectacles collectifs inédits rassemblant les régions du Royaume".

Le public a interagi avec les différentes séquences de cette soirée de clôture du festival. Approchés par la MAP, plusieurs visiteurs marocains et étrangers ont exprimé leur admiration pour l'ambiance générale du festival, affirmant que les spectacles étaient "envoûtants et traduisaient la richesse du patrimoine artistique du Royaume".

Organisée par l'Association le

Grand Atlas, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, la 54^{ème} édition du FNAP a accueilli des troupes folkloriques représentant l'ensemble des régions du Royaume, transformant ainsi Marrakech en capitale des arts populaires et contribuant à renforcer son rayonnement culturel.

Le public avait rendez-vous avec les spectacles officiels au Palais El Badii, ainsi que des représentations artistiques sur d'autres scènes emblématiques de la ville, notamment la place Moulay El Hassan à Bab Ighli et la place Guerguerat dans le quartier Massira.

Ouverture de la 5^{ème} édition de la semaine culturelle estivale de Tétouan

La 5^{ème} édition de la semaine culturelle estivale de Tétouan s'est ouverte, lundi à l'Espace de la mémoire historique de la résistance et de la libération, en présence d'une pléiade d'intellectuels, d'artistes, d'acteurs culturels et d'amateurs de la culture et des arts.

Cet événement, organisé à l'initiative de l'Association Tétouan Asmir et l'Association Zoubida Afilal, vise à mettre en lumière le patrimoine matériel et immatériel de l'ancienne médina de Tétouan et la spécificité des expressions artistiques et culturelles de la ville de la Colombe blanche.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle, organisée à l'occasion de la célébration de la Fête du Trône, a été marquée par le vernissage d'une exposition collective des artistes Riad Bouhlah, Souad Foukai, Jawad Dfouf, Nisrine Bamkhout et Bassma Koulou, ainsi que l'inauguration d'une foire des produits artisanaux locaux, notamment la couture et la broderie, le zellige tétouanais et la joaillerie, en plus des

produits cosmétiques.

Elle a été ponctuée aussi par un vibrant hommage rendu à l'actrice associative, Aicha Benjelloun, en reconnaissance de sa contribution à la préservation et la promotion des traditions et du patrimoine authentique de la ville de Tétouan.



Dans des déclarations à la MAP, que cet événement constitue une occasion pour mettre en lumière le patrimoine matériel et immatériel de Tétouan et promouvoir la dynamique touristique que connaît la

ville en cette période estivale, invitant les habitants et les visiteurs de la région à venir découvrir des œuvres inédites réalisées avec finesse et élégance par des créateurs tétouanais.

Le programme de la semaine culturelle, qui coïncide avec la célébration du 30^{ème} anniversaire de l'Association Tétouan Asmir, comprend l'organisation de nombreuses activités, dont un défilé de caftan tétouanais entre hier et aujourd'hui, et des soirées animées par le groupe féminin de Hadra, dirigé par l'artiste Răbia El Madani, et le groupe folklorique de Taktouka Jabalia.

Cet événement, qui se poursuivra jusqu'au 12 juillet, sera émaillé aussi par la projection d'un documentaire sur les traditions tétouanaises et la présentation des publications de l'Association Tétouan Asmir, de la Fondation de M'hammed Benaboud et de l'Association marocaine des études andalouses, en sus de la célébration du patrimoine vestimentaire local, dont la Cheda tétouanaise.

Lancement de l'appel à candidature pour l'Oscar du meilleur film international 2025

Le Centre cinématographique marocain (CCM) vient de lancer un appel aux producteurs marocains désireux de participer à la présélection de l'Oscar du meilleur film international, dans le cadre de la 98ème cérémonie des Oscars organisée par l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences.

Les producteurs marocains, dont les films répondent aux critères assignés par l'Académie, peuvent déposer auprès du CCM une demande de participation, accompagnée de la fiche d'inscription, d'une copie du contrat avec le distributeur du film et d'un engagement de son exploitation commerciale", indique le Centre dans un communiqué.

Sont éligibles pour participer à la présélection, les films de long-métrage de fiction, d'animation et documentaires (plus de 40 minutes), produits en dehors des Etats-Unis d'Amérique et ses territoires, avec une domination d'une langue étrangère autre que l'anglais.

Les films candidats doivent faire l'objet d'une exploitation commerciale dans les salles de cinéma au Maroc entre le 1er octobre 2024 et le 30 septembre 2025, pendant au moins sept



jours consécutifs, souligne la même source.

Une commission de sélection du film qui représentera le Maroc pour concourir à l'Oscar du meilleur film international sera constituée de professionnels du cinéma marocain. Elle recevra les films candidats pour visionnage, et tiendra sa réunion

de délibération et de prise de décision courant septembre 2025.

La date limite de réception des demandes de participation est fixée au 31 juillet 2025, fait-on savoir, notant que le règlement de participation est disponible sur le site web: (<https://www.oscars.org/oscars/rules-eligibility>).



FITUC

La 37ème édition du Festival international du théâtre universitaire de Casablanca (FITUC) aura lieu du 10 au 15 juillet courant. Pour cette édition placée sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le thème choisi porte sur « Le théâtre et la diplomatie artistique et culturelle »

Abdeljalil Elblidi, l'univers de la réalité poétique

Dans ses œuvres, l'artiste-peintre et sculpteur Abdeljalil Elblidi crée des compositions souvent étonnantes pleines de poésie, mais toujours envoûtantes. On y retrouve une palette éclatante où les rouges, les jaunes, les verts et les bleus semblent sortir de l'espace circonscrit des toiles pour entraîner le spectateur dans un tourbillon chromatique. Ceci évoque sans doute une vision singulière et tout à fait personnelle. Et pas uniquement des accidents. Il s'agit de mettre en lumière le patrimoine immatériel marocain dans toutes ses splendeurs et de protéger la culture marocaine, dans son acceptation la plus large, du spectre de la perte et de l'oubli.

S'appuyant sur des techniques mixtes, le plasticien Abdeljalil Elblidi, qui vit et travaille à Rabat, crée des œuvres qui transcendent la simple réflexion technique avec un travail minutieux sur la lumière, les contrastes et autres effets de matière. Le but étant d'arriver à bon équilibre du mixage des différentes techniques employées.

Ce qui lui permet de mieux mettre en œuvre son univers onirique. Ainsi sa démarche prend une dimension quasi-spirituelle, fidèle à un vocabulaire formel et chromatique tout en étant constamment en quête d'expérimentation. Ses compositions se déploient comme des éclats vi-

sionnaires lumineux, s'appuyant sur quelques éléments entrevus pour construire une œuvre portée par un élan créatif.

Cet univers, on le pressent, s'éloigne du réel angoissant, fait d'insécurité, de violence, de fanatismes, pour proposer une approche vivifiante et pacifiée, une invitation baudelairienne au voyage, «Là où n'est qu'ordre et beauté, / Luxe, calme et volupté. Face au monde tel qu'il se présente, la démarche d'Elblidi se révèle donc d'autant plus subversive qu'il tend vers l'apaisement, la rêverie, la culture, notions qui échappent aux sociétés précipitées au bord du gouffre par des conflits qui les dépassent. C'est dire qu'admirer les œuvres de cet artiste-peintre, c'est aussi rencontrer la sincérité et une certaine conviction qui ne nous laissent pas insensibles.

Toutefois, son génie est de toujours réussir à rester dans le vrai et la justesse des émotions, tels qu'on les ressent, lorsqu'on se laisse envahir par son univers plastique charmant, poignant et poétique à plus d'un titre.

Si la diversité est le propre de la nature humaine, Abdeljalil Elblidi, lui, jongle avec les différentes techniques mises à sa disposition : peinture à l'huile, l'aquarelle, l'acrylique, bois... Son œuvre révèle une audace picturale et une base structurelle parfaitement ordonnées et qui détiennent



une intensité stylistique originale. Depuis tant d'années, il s'est consacré corps et âme à ses recherches marquées par des voyages, des stages, les efforts pour s'assurer toute documentation utile pour ce faire. Résultat : une œuvre qui capte une réelle intuitivité et se nourrit d'une créativité qu'il maîtrise avec une aisance, sans aucune complaisance. Il choisit de peindre les réalités quotidiennes à

sa façon qui ne démentira plus. C'est la clé de lecture, question de permettre aux visiteurs de décoder ses tableaux.

Portraits, fontaines, médinas, épées, places... Face à l'usure du temps, le patrimoine marocain voit sa pérennité menacée par les défis de l'urbanisation et de la mondialisation, d'une part, et la mutation que vit la société marocaine, d'autre part. Pour Elblidi, il est aujourd'hui urgent de sensibiliser les citoyens et les décideurs aux menaces qui pèsent sur ce patrimoine et d'agir pour revaloriser ces éléments fondateurs de la culture marocaine. C'est une priorité pour l'identité du pays, mais aussi une grande opportunité qui se présente. Voici en gros le message que notre plasticien souhaiterait livrer à travers ses œuvres diversifiées.

A la manière d'un magicien, Abdeljalil Elblidi apparaît dans ses œuvres en tant qu'un artiste qui prend du plaisir à peindre comme en attestent les couleurs de la matière et les changements de rythme dans la gestualité: tantôt pondérée et sobre, tantôt lyrique et déchaînée. Il élabore à la manière d'un musicien des variations sur un thème. L'élément musical, repris sous différents aspects, est le patrimoine marocain, mais il est toujours reconnaissable en dépit de ses multiples variations.

Ayoub Akil

Les Tunisiens sont-ils condamnés à la dictature ?

Horizons

Le soir du 7 mai 2024, lors d'une émission télévisée en Tunisie, Sonia Dahmani, avocate tunisienne, réagit à un discours tenu sur le plateau, affirmant que les migrants subsahariens chercheraient à s'installer massivement dans le pays. En réponse à ce qu'elle juge être une instrumentalisation injuste de la crise migratoire, elle rappelle, sur un ton ironique, que la Tunisie n'est pas perçue comme une terre d'accueil: «Mais de quel pays extraordinaire est on en train de parler? Celui dont la propre jeunesse meurt en mer pour le fuir...».

Une phrase, une opinion. Quatre jours plus tard, des hommes cagoulés, armés, pénètrent de force dans la Maison des avocats à Tunis pour l'arrêter. Cet événement, largement relayé sur les réseaux sociaux, a choqué et indigné une partie de la population. Il met en lumière un climat de plus en plus tendu en Tunisie, où l'expression d'une opinion divergente, même formulée avec ironie, peut être violemment réprimée.

Il interroge sur la place réelle de l'opinion publique dans une société qui se dit démocratique, mais où les espaces de débat et de contestation se rétrécissent.

Autrefois perçue comme un modèle incarnant l'espoir démocratique du monde arabe après la révolution de 2011, la Tunisie semble aujourd'hui connaître une dérive inquiétante où la dictature essaie de modeler l'opinion publique. Concentration du pouvoir, affaiblissement des contre-pouvoirs, criminalisation de la parole critique : autant de signes d'un recul démocratique.

En effet depuis 2021, la Tunisie semble s'éloigner des principes démocratiques.

Le président Kais Saïed, professeur de droit constitutionnel élu au suffrage universel, a progressivement concentré les pouvoirs entre ses mains se transformant en homme fort du régime. En juillet 2021, il suspend le Parlement, gouverne par décret, puis fait adopter une nouvelle Constitution en 2022 qui renforce considérablement l'exécutif.

De plus, le 6 novembre 2024, le pays enregistre un paradoxe frappant: avec un taux d'abstention record, la Tunisie illustre



une démocratie en demi-teinte: Sur 9,7 millions d'électeurs inscrits, seuls un peu plus de 2,4 millions ont voté, reconduisant pourtant Kais Saïed avec 90,7% des suffrages.

Plus largement, l'opinion publique, pourtant essentielle au bon fonctionnement d'une démocratie, se voit réduite au silence. Les médias indépendants sont affaiblis, les réseaux sociaux surveillés, et la peur de représailles pousse de nombreux citoyens à s'autocensurer. Sous son régime, de nombreuses voix dissidentes sont poursuivies, emprisonnées ou menacées. C'est là qu'intervient l'exemple de Sonia Dahmani, arrêtée pour une phrase exprimée à la télévision. Cette affaire est devenue un symbole de la criminalisation de la parole critique. Mais elle n'est pas la seule : plusieurs journalistes, avocats, opposants politiques ou membres d'ONG ont été arrêtés ou intimidés. Et cette évolution rappelle même certains traits caractéristiques d'un régime autoritaire...

Aussi, les citoyens s'autocensurent. Ils évitent de critiquer ouvertement le président ou le gouvernement. Sur les réseaux sociaux, de nombreux Tunisiens suppriment même leurs publications par crainte de représailles. L'espace du débat public

se réduit, la démocratie devient une façade. Comme dans de nombreuses dictatures, le silence remplace peu à peu le débat. Et c'est peut-être ça le plus inquiétant.

Cependant, même si la situation actuelle semble très grave, rien n'est jamais totalement joué en politique, surtout dans un pays comme la Tunisie, qui a déjà montré qu'il pouvait surprendre.

La société tunisienne a en effet déjà montré sa capacité de résistance. La révolution de 2011 en est la preuve : portée par la jeunesse, par les syndicats, par des citoyens ordinaires, elle a abouti à la chute d'un régime autoritaire qui a duré plusieurs décennies.

Aujourd'hui encore, des formes de mobilisation existent. Des avocats, des journalistes, des ONG dénoncent les dérives actuelles. Des Tunisiens manifestent, souvent au risque de leur sécurité. Aussi, Internet, malgré les tentatives de contrôle, reste un outil d'information et d'organisation.

En plus de la société civile, il y a une pression internationale non négligeable, on peut même parler d'une mondialisation de l'opinion publique. La Tunisie reste dépendante de l'aide internationale. Ici, la pression extérieure joue un grand rôle.

L'Union européenne, partenaire économique important de la Tunisie, surveille de près les atteintes aux droits humains. Si celles-ci continuent, il est possible que des sanctions ou des blocages diplomatiques viennent ralentir les ambitions du pouvoir en place. Les institutions régionales et les ONG pèsent sur l'image du pays à l'étranger, et peuvent représenter un levier pour limiter certaines dérives.

Autrement dit, si le pouvoir actuel tend vers l'autoritarisme, la société civile, les institutions internationales et l'histoire récente de la Tunisie offrent encore des marges de résistance capables de défendre la démocratie.

Ainsi, la Tunisie semble s'enfoncer dans un régime de plus en plus autoritaire, marqué par la concentration des pouvoirs entre les mains du Président et la répression des voix critiques. Si la dérive est alarmante, elle n'est pas pour autant irréversible. La mobilisation de la société civile et les alertes d'organisations comme Human Rights Watch, qui dénoncent les détentions arbitraires visant opposants, journalistes et avocats, rappellent que l'avenir démocratique du pays reste un enjeu encore ouvert.

Par Habiba Sefrioui

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHÉS
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
(INTERNATIONAL)
SUR OFFRE DE PRIX
N° : 08bis /INDH/2025
Le 25/08/2025 à 11 heures, il
sera procédé, à la division
des Affaires financières de la
Province de Chtouka Ait
Baha, au bureau N°21, à

L'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert in-
ternational sur offres de
prix n° 08bis /INDH/2025
du 25/08/2025 pour :
ACQUISITION DE DIX-
NEUF MINIBUS DE
TRANSPORT SCOLAIRE
DANS LE CADRE DE
L'INDH2025-PROVINCE
DE CHTOUKA AIT BAHHA
Le dossier d'appel d'offre
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des
prestations établies par le

maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 7 410
000,00dhs TTC (Sept mil-
lion quatre cent dix mille di-
rham00 centimes toutes
taxes comprises).
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
145 000,00DHS (cent quar-
ante-huit mille dirhams).
Le contenu, la présentation
ainsi que de dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (08
mars 2023) relatif aux mar-
chés Publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs plis par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse :www.mar-
chespublics.gov.ma
Les catalogues exigés par le
dossier d'appel d'offres,

doivent être déposés au bu-
reau du service des marchés
relevant du secrétariat gé-
néral de la province
chtouka ait baha, au plus
tard le 24/08/2025 à 16h30
(date et heure limites pour
le dépôt) ou remis, séance

tenante, au président de la
commission d'ouverture
des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.
N° 4463/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE SETTAT EL JANOUBIA
CAIDAT BENI YAGRINE
C.T TOUALET

**AVIS
D'EXAMEN D'APTITUDE
PROFESSIONNEL POUR L'ANNEE 2025**

Le président de la commune Toualet, Avis qu'il sera Organisé le : 27 juillet 2025 à 9 heures aux salles de
réunions commune Toualet l'Examen d'Aptitude Professionnelle pour l'année 2025 au profit du personnel
affecté au budget communal remplissant les conditions mentionnées dans le tableau ci-dessous :

| Date d'examen | Grade initial | Grade de promotion | Conditions de candidature aux examens | Nombre de poste | Dossier de candidature |
|-----------------|---------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 27 juillet 2025 | Adjoint administratif 1er grade | Adjoint administratif grade principal | Au moins deux ans dans le grade initial jusqu'à la date d'examen | 01 | Dossiers de candidature doivent être déposés au service personnel de la Commune avant le 25 juillet 2025 |

N° 4464/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MEDOUNA
COMMUNE DE TIT MEILLI
Division d'urbanisme affaires techniques et marchés publics
SERVICE TECHNIQUE, ETUDE et MARCHÉS PUBLICS.
BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS

Avis modificatif

Le président de la commune de Tit Meilli porte à la connaissance des concurrents que le dossier d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 10/2025 ayant objet Travaux topographiques relatifs à l'étude et recensement des terrains non bâtis au profit de la Commune De Tit Meilli paru au journal libération du 05-06/07/2025, est modifié au niveau du numéro de l'appel d'offre dans l'avis en français comme suite :

Au lieu de lire : **Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 10/2024**
Lire : **Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 10/2025**

Le reste sans changement

N° 4465/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE LA MER



المملكة المغربية
وزارة التجهيز و الماء

**Etablissements insalubres, Incommodes
Ou Dangereux de 1ère classe
Enquête de commodo et incommodo**

Avis

Une enquête de commodo et incommodo d'une durée d'un mois est ouverte, à compter du 09/7/2025 dans les bureaux de la Commune de Moulay Abdellah, Province d'El Jadida, sur la demande présentée par la société PETROMIN OILS DU MAROC, sis 18 Rue Jilali Ghaffi, Ain Sbaa, Casablanca 20250, à l'effet d'être autorisée pour la modification et l'extension des capacités de stockage de son dépôt d'hydrocarbures liquides situé sur la RP 3423 et la RR301, Commune Rurale Moulay Abdellah, Province d'El Jadida et l'ajout de 3 pipelines de 20" et 2x16" pour la réception des hydrocarbures.

Le dossier de l'enquête est déposé dans les bureaux de la Commune de Moulay Abdellah, province d'El Jadida où il peut être consulté.

N° 4466/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE HIRARA
CAIDAT MOUL BERGOU
COMMUNE MOUL BERGOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 04/2025

Le 05/08/2025 à 11h00 il sera procédé, dans le bureau du Président de la Commune de Moul Bergou, à l'ouverture des plis relatifs à réalisables des travaux de renforcement d'éclairage public au centre mou Bergou à la Commune territoriale Moul Bergou province Safi région Marrakech Safi Le dossier de d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : 18000,00 Dhs (dix huit mille dirhams) ;
L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 922116,00 Dhs (neuf cent vingt deux mille cent seize dirhams et 00 ch TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doit envoyer les dossiers par courrier électronique via le portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

NB: les entreprises doivent fournir une copie certifiée à l'original du certificat de qualification et de classification à savoir :

Classification à savoir :

| secteur | classe | Qualifications exigées |
|--------------------|--------|--------------------------------|
| J (électricité) | 4 | J4: travaux d'éclairage public |

N° 4467/PA

المملكة المغربية
شركة التنمية المحلية
كلية الكير النقل والتقالط الحضرية
ش.م

Royaume du Maroc
Société de Développement Local
Grand Agadir pour la Mobilité
et les Déplacements Urbains
S.A

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS
(SEANCE PUBLIQUE)**

Il sera procédé aux dates et heures ci-dessous, dans la salle de réunion de la Société de Développement Local Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains, sis aux bureaux N° 20-21-22, 2ème Etage Immeuble IGODAR Avenue des FAR Agadir, à l'ouverture en séance publique du pl relatif à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix ayant pour objet la réalisation de :

| N° Appel d'offre | Désignation | Estimation En Dhs TTC | Couton Provisoire en Dhs | Réservé à la PME | Date d'ouverture des plis | |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------|------------------|---------------------------|-------------------------|
| 19/2025/ GAMOU | PROJET DE FOURNITURE ET DE POSE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS PRÉFABRIQUÉS AUX ALENTOURS DU GRAND STADE ET DIFFÉRENTS EMPLACEMENTS DANS LA VILLE D'AGADIR | 09 | 27 348 000,00 | 420 000,00 | Non | 25 juillet 2025 à 11h00 |
| | | 10 | 27 348 000,00 | | | |

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de la consultation et aux articles 27,28, 29 et 31 du règlement des marchés de la société. Ce règlement des marchés est téléchargeable dans le site de la société www.agadirmobilité.ma

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Société de développement local Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains SA
Capital : 2.000.000,00 Dirhams siège social : N°20-21-22 Deuxième Etage Immeuble IGODAR (Ex Hotel NCM) Avenue des FAR Agadir
Tél. : +212 5 29622250 - Fax : +212 5 29621340
Tf : 4620189 - CCE : 2021779680205 - RC : 45413 - F : 34322025

N° 4468/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PÊCHE MARITIME, DU
DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS
Direction Régionale de
l'Agriculture
de Sous-Massa
Direction Provinciale de
l'Agriculture de Tiznit
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
17/2025/DPA/TZ/

SMOP-PP
(SEANCE PUBLIQUE)
Le Jeudi 31 Juillet 2025 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la Direction Provinciale Agricole de Tiznit, sis à Quartier administratif BP 454 Tiznit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°17/2025/DPA/TZ/SMO P-PP pour : Assistance technique pour la mise à la disposition de la DPA de Tiznit des cadres et techni-

ciens pour la gestion et le suivi des projets et programmes de la DPA dans la province de Tiznit. Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 528.000,00 Dhs (Trois million cinq cent vingt-huit mille dirhams). Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de : 60 000,00 Dhs (Soixante mille dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30

à 34 du décret n°2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés Publics. Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics acces-

sible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation. N° 4469/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Conseil de la Province d'Essaouira



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 17/2025/BP

Le 30/07/2025 à 10H00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE NON CLASSEE RELIANT LA RN N°1 ET LA RN N°1 PASSANT PAR DOUAR IHLABATANE SUR 779 m A LA COMMUNE SMMOU PROVINCE D'ESSAOUIRA.

Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Onze mille Dirhams (11 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : **Cinq cent soixante dix mille deux cent quarante six Dirhams (579 246,90 Dhs TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des plis relatifs aux marchés publics.

Un dossier technique comprenant :

Copie du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

| Secteur | Qualifications exigées | Classe minimale |
|---------|------------------------|-----------------|
| B | B1, B3 et B5 | 5 |

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 4471/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Pachalia de Tamana
Commune de Tamana
Direction des services

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 03/2025

Le Mercredi 31 Juillet 2025 à 10 Heures et demi, il sera procédé en séance publique, dans le bureau du président de la Commune de Tamana à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 03/2025, pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DE L'ESPACE RECREATIF ENVIRONNEMENTAL ET EDUCATIF DE TAMANAR, PROVINCE D'ESSAOUIRA « ESPACE VERT ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1.322.890,00 dhs « Un millions trois cent vingt deux mille huit cent quatre vingt dhs ».**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **26.000,00 DH (Vingt six mille dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres ce qui suit :

| Secteur | Classe | Qualifications exigées |
|---------|--------|------------------------|
| V | 2 | V1 |

N° 4472/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION DE RABAT - SALE - KÉNITRA
PROVINCE DE KÉNITRA
COMMUNE SIDI BOUKBER LHAJ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/CSBH/2025

Le 06/08/2025 à onze (11) heures, il sera procédé, dans le Bureau de Monsieur le Président du Conseil Communal de SIDI BOUKBER LHAJ, au siège de la commune de SIDI BOUKBER LHAJ à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre de prix n° 03/CSBH/2025 du 06/08/2025 pour :

AMENAGEMENT DES POINTS D'EAU PUBLIQUE (TROIS CHÂTEAUX D'EAU) AUX DOUARS OULED ZITOUNE, OULED AMMAR ZOUTINE ET GRISAT À LA COMMUNE DE SIDI BOUKBER EL HAJ PROVINCE DE KENITRA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille, trois cent cinquante et un dirhams et quarante-neuf centimes « 598 351,490dhs » TTC.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **« 12967,00 Dhs » onze mille neuf cent soixante-sept dirhams.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents doivent fournir une Copie de certificat de Qualification et de Classification Approuvé par l'Office national de l'eau potable et électricité - branche l'eau - en cours de validité à la date d'ouverture des offres et les qualifications minimales suivantes :

| Secteur | Classe minimale | Qualification(s) exigé(e)s |
|---------|-----------------|----------------------------|
| C | 5 | C1 |

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 04 du règlement de consultation.

N° 4470/PA



Société de développement local
« CASABLANCA BAÏA S.A. »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

| N° d'appel d'offres | Objet de l'appel d'offres | Date et heure d'ouverture des plis | Cautionnement provisoire en dirhams | Estimation financière du marché en dirhams TTC |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------|
| NPA0/03/06/2025 | Prestations d'entretien courant des espaces verts gérés par la société Casablanca baïa : - JARDIN DE L'HERMITAGE Pour le compte de la commune de Casablanca | Le 26/08/2025 À 11 heures | 75 160,00 Dirhams | 3 758 400,00 |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma :

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessus indiqué ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage, N°19 - (20 130) Casablanca

Une visite des lieux sera organisée le 11/08/2025 à 10 Heures, au siège CASABLANCA BAÏA.
N° Tél : 06.19.82.40.84

Aucun pli déposé après la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter

La société CASABLANCA BAÏA S.A

14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage, N°19 - (20 130) Casablanca

Tel : +212 5 22 35 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 79

casaba@casabala.ma

Énergie Potentielle au capital de 40 000 000 Dirhams - CNRS n° 762874 - IF 192600 - RI 100017 - Pêche 24717607
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage - N°19 - (20 130) Casablanca - Maroc - Tél : +212 5 22 35 87 74 - +212 5 22 36 87 79
www.casabala.ma

N° Vert 0800 004 545

Carte Bancaire



N° 304/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION
DRAA-TAFILALET
PROVINCE
D'ERRACHIDIA
CERCLE DE RISSANI
CAIDAT DE RISSANI
COMMUNE
DE BNI-M'HAMED
SILJMASSA
Avis d'appel d'offres
ouvert national
Sur offres de prix
N° 07/2025

Le 10/09/2025 à 10 heures,
il sera procédé, dans la salle
de réunions sis à la Commune
de Beni-M'hamed Siljmassa
à l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert national
sur offres de prix n° 07/2025 pour:
EXTENSION DU RESEAU
DE DISTRIBUTION D'EAU
POTABLE AU NIVEAU
DES KSOURS RELEVANT
DE LA C.T BNI-M'HAMED
SILJMASSA
en lot unique

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à la
somme De : Un million
douze Mille Huit Cent Neuf
dhs ; 60 Cts TTC (1 012
809.60 dhs) .

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
Vingt Mille dirhams (20
000,00 dhs)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des
articles 30 à 34 du décret relatif
aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer
leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessible
à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° : 05 du règlement
de consultation

N° 4478/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE DE BENI
MELLAL
COMMUNE OULED
YACH

AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT SIMPLIFIE SUR
OFFRE DE PRIX
N° : 10 /CTOY/2025

Le 22/07/2025 à 10 heure
, il sera procédé, dans la
salle de réunion de la commune
Ouled yaich province
de Beni Mellal à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert simplifié
sur offres de prix N°
:10/CTOY/2025 en date du
22/07/2025 pour : CREU-
SEMENT D'UN FORAGE
D'EXPLOITATION A LA
COMMUNE OULED
YACH PROVINCE BENI
MELLAL

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
: www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
3400,00 DHS (trois mille
quatre cent dirhams)

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 173
460,00dhs (cent soixante-
treize mille quatre cent
soixante dirhams 00
cts)TTC.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des
articles 30 à 34 du décret n°2-22-431
du 15 Chaabane 1444 (08
mars 2023) relatif aux marchés
publics

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.

N° 4476/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE
DE BENI MELLAL
COMMUNE OULED
YACH
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT SIMPLIFIE SUR
OFFRE DE PRIX

N° : 12 /CTOY/2025

Le 22 /07/2025 à onze
heures, il sera procédé,
dans la salle de réunion de
la commune Ouled Yaich
province de Beni Mellal à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
simplifié sur offres de prix
N° :12/CTOY/2025 en
date du 22 /07/2025 pour
: ACHAT D'ARTICLES
D'ELECTRICITE POUR
ENTRETIEN ET REPARA-
TION DU RESEAU
D'ECLAIRAGE PUBLIC.
COMMUNE OULED
YACH PROVINCE DE
BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
: www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
2700,00 DHS (deux mille
sept cent dirhams)

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 139
920,00dhs (cent trente-neuf
mille neuf cent vingt cts)
TTC.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des
articles 30 à 34 du décret n°2-22-431
du 15 Chaabane 1444 (08
mars 2023) relatif aux marchés
publics

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.

N° 4477/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION
DRAA TAFILALET
PROVINCE
D'OUARZAZATE
COMMUNE
D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° :
23 /SDT/2025

Le 01 Août 2025 à (10 h)
Dix heures, il sera procédé,
à la salle des réunions de la
Commune d'Ouarzazate,
sise à : Avenue Mohamed V,
Ouarzazate, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel

d'offres ouvert national,
sur offres des prix pour les
Etudes techniques et suivi
des travaux de réhabilita-
tion de réseaux d'assainis-
sement à la Commune
d'Ouarzazate, Province
d'Ouarzazate, Région Draa
Tafilalt.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse:
www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
Maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 696.000,00
Dhs (Six cent quatre vingt
seize mille Dirhams;)T.T.C;

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
: 10.000,00Dh (Dix mille
dirhams).

Il doit être établi au nom de
la Commune d'Ouarzazate.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des
articles 30, 31, 32 et 34 du décret 2-22-431
du 08 Mars 2023 relatif
aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer
leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessible
à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Les candidats doivent fournir
la copie certifiée conforme
à l'original de certificat
d'agrément suivant:
domaine d'activité : D17.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de la consultation.

N° 4478/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION
DRAA TAFILALET
PROVINCE
D'OUARZAZATE
COMMUNE
D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° :
21 /SDT/2025

Le 04 Août 2025 à (10 h)

Dix heures, il sera procédé,
à la salle des réunions de la
Commune d'Ouarzazate,
sise à : Avenue Mohamed V,
Ouarzazate, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national,
sur offres des prix pour l':
Réalisation des études techni-
ques et suivi des travaux
d'aménagement de la corniche
à la Commune de
Ouarzazate, province de
Ouarzazate, Région Draa
Tafilalt.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessible à l'adresse:
www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
Maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 600.000,00
Dhs (Six cent mille Dirhams;)T.T.C;

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
: 8.000,00Dh (Huit mille
dirhams).

Il doit être établi au nom de
la Commune d'Ouarzazate.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des
articles 30, 31, 32 et 34 du décret 2-22-431
du 08 Mars 2023 relatif
aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer
leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessible
à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Les candidats doivent fournir
les copies certifiées conformes
à l'original des certificats
d'agrément suivant:
domaines d'activités :
D3, D15 et D17.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de la consultation.

N° 4478/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT
GENERAL
PROVINCE
D'OUARZAZATE

DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES

N° /DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°20/INDH/2025

Le 31 juillet 2025 à 10h, il
sera procédé, dans la salle
des réunions du secrétariat
général de la province
d'Ouarzazate sis à Avenue
Mohamed VI, Ouarzazate à
l'ouverture des plis relative
à l'appel d'offres ouvert national
sur offres de prix pour les
TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DES
ACCES AUX COLLEGES
D'IMINOULAOUENE A
LA COMMUNE D'IMINOULAOUENE ET
CHAFIQ LMAADANI A LA
COMMUNE DE TOUNDOUTE
PROVINCE
D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
http:// www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à un montant de
13 000,00 dhs (treize
Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 662 952,00dhs
(Six cent soixante-deux
mille neuf cent cinquante-
deux dirhams et zéro Centime)
TTC.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des
articles 30, 32 et 34 du décret n°2-22-431
du 08 Mars 2023 relatif aux
marchés publics et au chapitre
4 de l'Arrêté du ministre
délégué de l'économie et
des finances n° 1692-23 du 4
hija 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 9 du règlement de
consultation.

N° 4480/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
DIRECTION PROVINCIALE
ALBOUCEMA



ل.خ.ر.ا.ي.ر.ص.و.د
ل.ج.ا.د.ا.ي.ر.ا.و.ا.
ل.ج.ر.ا.و.ا.ي.ر.ا.و.ا.
ل.ج.ر.ا.و.ا.ي.ر.ا.و.ا.

Avis rectificatif relatif à

L'Appel d'offres ouvert N°10 /sdralh/2025

Il est porté à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres ouvert sur offre des prix n° 10/sdralh/2025, relatif à **La maintenance préventive et curative des climatiseurs de la circonscription judiciaire de la cour d'appel d'Al-Hoceima. (Lot Unique)** et suite à un changement de la date d'ouverture des plis qu'il a publié au journal de LIBERATION N° 10547 du Dimanche 01 Juillet 2025.

A été rectifié comme suit :

- Rectification de la date d'ouverture des plis (de l'avis paru sur le journal mentionné ci-dessous): 24/07/2025 à 10:00 au lieu de 21/07/2025 à 10:00.

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

N° 4473/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
-ORIENTAL SERVICES-S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

N° : 27/2025/SDR

Le 04/08/2025 à partir de 10heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional -ORIENTAL SERVICES- S.A Sis au Boulevard Darbouf N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°27/2025/SDR : **CONSTRUCTION DU BARRAGE MAHROUG DANS LA PROVINCE DE FIGUIG**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics.
www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 900 000,00 DH (Neuf cent mille dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 76 999 899.43 DH TTC (soixante-seize millions neuf cent quatre-vingt-dix mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams 43 centimes). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,31,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent :**
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

Un dossier Technique comprenant

Une copie légalisée certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification établie par le Ministère de l'équipement et du transport.

| Secteur | Classe | Qualifications |
|---------|--------|----------------|
| F | 2 | F1,F3-F4 |

Visite de lieu :

Le 21/07/2025 à 11h lieu de rencontre au siège de la commune de Maatarka

N° 4474/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA PROTECTION
SOCIALE

CHU IBN ROCHD-
CASABLANCA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
SUR OFFRES DES PRIX
N° 093/2025/CHUIRC

Le 22/07/2025 à 09h30min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n°093/2025/CHUIRC du 22/07/2025 pour : L'ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DENTAIRES (COMPOSITE, ADHESIFS ET COLLES) POUR LE CENTRE DE CONSULTATIONS ET DE TRAITEMENTS DENTAIRE RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA (41 LOTS) - Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd - Casablanca.

Lot n°1 : ACIDE FLUORHYDRIQUE A 5% (GEL) TYPE IPS CERAMIC OU SIMILAIRE
Lot n°2 : ACIDE PHOSPHORIQUE 32A.37% GEL OU LIQUIDE

Lot n°3 : ADHESIF DENTAIRE UNIVERSEL TYPE ALL-BOND OU SIMILAIRE
Lot n°4 : ADHESIF MRS TYPE SYNTAC OU OPTIBOND/OU SIMILAIRE

Lot n°5 : AGENT NETTOYANT DES SURFACES DE COLLAGE DE TYPE VOCLEAN (IVOCLAR®) OU SIMILAIRE

Lot n°6 : BLOC EN PAPIER POUR MALAXAGE DE CIMENT DE SCIELEMENT
Lot n°7 : COFFRET COMPOSITE DE COLLAGE AUTO-ADHESIF ET AUTO-MORDONÇANT TYPE MULTILINK N (IVOCLAR) OU RILYX U200™ (3M ESPE®) OU SIMILAIRE

Lot n°8 : COFFRET POUR REPARATION DIRECTE DE CERAMIQUE TYPE CERAMIC REPAIR™ (IVOCLAR®) OU SIMILAIRE (KIT COMPLET)

Lot n°9 : COLLE COMPOSITE AUTO-ADHESIVE DUALE DE TYPE RELYX ULTIMATE 3M ESPE OU SIMILAIRE

Lot n°10 : COMPOSITE ANTERIEUR ET POSTERIEUR MICROHYBRIDE
Lot n°11 : COMPOSITE DE COLLAGE PROVISOIRE TYPE SYSTEM LINK/IVOCLAR®) OU SIMILAIRE

Lot n°12 : COMPOSITE DE COLLAGE TYPE MULTILINK N (IVOCLAR) OU SIMILAIRE

Lot n°13 : COMPOSITE DE COLLAGE TYPE VARIOLINK N DC (IVOCLAR) OU SIMILAIRE

Lot n°14 : COMPOSITE DE RESTAURATION TYPE TETRIC N CERAM POUR DENTS ANTERIEURES OU SIMILAIRE

Lot n°15 : COMPOSITE DE RESTAURATION UNIVERSEL
Lot n°16 : COMPOSITE DE RESTAURATION UNIVERSEL TYPE ESSENSIA DE GC OU SIMILAIRE

Lot n°17 : COMPOSITE ESTHETIQUE NANO CHARGE (CHARGES CERAMQUES) TYPE IPS EMPRESS DIRECT OU

SIMILAIRE
Lot n°18 : COMPOSITE FLUIDE DUAL POUR COLLAGE DES TENONS FIBRES (CLICKER) TYPE RELAY X OU SIMILAIRE

Lot n°19 : COMPOSITE FLUIDE PHOTOPOLYMERISABLE TEINTE A2
Lot n°20 : COMPOSITE FLUIDE PHOTOPOLYMERISABLE TEINTE A3

Lot n°21 : COMPOSITE FLUIDE PHOTOPOLYMERISABLE TEINTE A3.5
Lot n°22 : COMPOSITE FLUIDE PHOTOPOLYMERISABLE TEINTE B1

Lot n°23 : COMPOSITE FLUIDE PHOTOPOLYMERISABLE TEINTE A1
Lot n°24 : COMPOSITE NANO CHARGE POUR RESTAURATION ANT. ET POST. (5 SERINGUES OU PLUS+ ETCHING + ADHESIF)

Lot n°25 : COMPOSITE OPAQUE TYPE EMPRESS DIRECT OPAQUE (IVOCLAR®) OU SIMILAIRE
Lot n°26 : COMPOSITE PHOTO POLYMERISABLE POUR SCIELEMENT DE FISSURES AVEC FLUORURE BLANC (FISSIRUT OU SIMILAIRE)

Lot n°27 : FIBRE DE VERRE CONIQUE L2 MM
Lot n°28 : FIBRES DE CONTENTION (EN VERRE OU EN POLYETHYLENE) TYPE CONSTRUCT®) DIAMETRE I ET2

Lot n°29 : KIT DE POLISSAGE DES COMPOSITES
Lot n°30 : MICRO APPLICATEUR POUR ADHESIF COULEUR BLEU

Lot n°31 : MICRO APPLICATEUR POUR ADHESIF ET ACIDE, BOITE DE 100 PIECES
Lot n°32 : PATE DE POLISSAGE DE COMPOSITES

Lot n°33 : PRIMER METAL/ ZIRCONIE TYPE Z-PRIME OU SIMILAIRE
Lot n°34 : PRIMER POUR CERAMIQUE TYPE MONOBOND N OU SIMILAIRE

Lot n°35 : RESINE DE SCIELEMENT DES PUTS ET DES FISSURES
Lot n°36 : RESINE DENTAIRE DE COLLAGE, CHEMOPOLYMERISABLE, A BASE DE RESINE MMA TYPE SUPERBOND™ (SUN MORITA®) OU SIMILAIRE

Lot n°37 : SILANE TYPE MONOBOND N® (IVOCLAR) OU PORCELAIN LINER M TM (MORITA®) OU SIMILAIRE

Lot n°38 : TENON CALCINABLE NORMALISE N° 1 AVEC FORETS CORRESPONDANTS (KIT DE 100 TENONS)

Lot n°39 : TENON FIBRE DE VERRE N° 1
Lot n°40 : TENON EN FIBRE DE VERRE UNICOR N°1

Lot n°41 : COMPOSITE TETRIC N-CERAM OU SIMILAIRE (COFFRET DE 8 SERINGUES)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

* L'estimation des coûts des prestations en dirhams (toutes taxes comprises) établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

Lot n°1 : 6 000,00 (Six mille six cents dirhams)
Lot n°2 : 21 120,00 (vingt et un mille cent vingt dirhams)
Lot n°3 : 72 000,00 (Soixante-douze mille dirhams)
Lot n°4 : 86 400,00 (Quatre-

vingt-six mille quatre cents dirhams)
Lot n°5 : 3 000,00 (Trois mille dirhams)

Lot n°6 : 15 600,00 (Quinze mille six cents dirhams)
Lot n°7 : 17 280,00 (Dix-sept mille deux cent quatre-vingts dirhams)

Lot n°8 : 4 560,00 (Quatre mille cinq cent soixante dirhams)
Lot n°9 : 20 700,00 (Vingt mille sept cents dirhams)

Lot n°10 : 39 000,00 (Trente-neuf mille dirhams)
Lot n°11 : 5 400,00 (Cinq mille quatre cents dirhams)

Lot n°12 : 20 400,00 (Vingt mille quatre cents dirhams)
Lot n°13 : 7 680,00 (Sept mille six cent quatre-vingts dirhams)

Lot n°14 : 39 600,00 (Trente-neuf mille six cents dirhams)
Lot n°15 : 93 312,00 (Quatre-vingt-treize mille trois cent douze dirhams)

Lot n°16 : 72 000,00 (Soixante-douze mille dirhams)
Lot n°17 : 129 600,00 (Cent vingt-neuf mille six cents dirhams)

Lot n°18 : 6 000,05 (Six mille dirhams cinq centimes)
Lot n°19 : 10 296,00 (Dix mille deux cent quatre-vingt-seize dirhams)

Lot n°20 : 7 656,00 (Sept mille six cent cinquante-six dirhams)
Lot n°21 : 7 656,00 (Sept mille six cent cinquante-six dirhams)

Lot n°22 : 7 656,00 (Sept mille six cent cinquante-six dirhams)
Lot n°23 : 10 296,00 (Dix mille deux cent quatre-vingt-seize dirhams)

Lot n°24 : 67 200,00 (Soixante-sept mille deux cents dirhams)
Lot n°25 : 4 860,00 (Quatre mille huit cent soixante dirhams)

Lot n°26 : 1 200,00 (Mille deux cents dirhams)
Lot n°27 : 564,00 (Cinq cent soixante-quatre dirhams)

Lot n°28 : 1 920,00 (Mille neuf cent vingt dirhams)
Lot n°29 : 23 040,00 (Vingt-trois mille quarante dirhams)
Lot n°30 : 3 360,00 (Trois mille trois cents soixante dirhams)

Lot n°31 : 3 520,00 (Trois mille cinq cent cinquante-deux dirhams)
Lot n°32 : 6 660,00 (Six mille six cents soixante dirhams)

Lot n°33 : 5 400,00 (Cinq mille quatre cents dirhams)
Lot n°34 : 6 960,00 (Six mille neuf cent soixante dirhams)

Lot n°35 : 48 480,00 (Quatre-vingt-huit mille quatre cent quatre-vingts dirhams)
Lot n°36 : 27 000,00 (Vingt-sept mille dirhams)

Lot n°37 : 5 400,00 (Cinq mille quatre cents dirhams)
Lot n°38 : 3 000,00 (Trois mille dirhams)
Lot n°39 : 3 840,00 (Trois mille huit cent quarante dirhams)

Lot n°40 : 4 200,00 (Quatre mille deux cents dirhams)
Lot n°41 : 66 000,00 (Soixante-six mille dirhams)
* Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du Décret n°2-22-431 du 15 décembre 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

publics.gov.ma
La documentation technique (prospectus, notices, ou autres documents techniques) accompagnée des certificats d'enregistrement des dispositifs médicaux doit être déposée à la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd (Service des Equipements et Fournitures) sis à 8 rue Lahcen El Arjoun-Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 4481/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA PROTECTION
SOCIALE

CHU IBN ROCHD-CASA-
BLANCA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
SUR OFFRES DES PRIX
N° 094/2025/CHUIRC

Le 22/07/2025 à 10 heures 00 min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 094/2025/CHUIRC du 22/07/2025 pour :

L'ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DENTAIRE (MATERIAUX D'EMPREINTE) POUR LE CENTRE DE CONSULTATIONS ET DE TRAITEMENTS DENTAIRE RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA (3 LOTS) - Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd - Casablanca.

Lot n°1 : ADHESIF POUR ALGINATE (SPRAY)
Lot n°2 : ADHESIF POUR SILICONE

Lot n°3 : ALGINATE (CLASSE A)
Lot n°4 : CANULES SALLIVAIRES

Lot n°5 : EMBOUTS MELANGEURS INTRA-BUCCAUX POUR CARTOUCHES DE SILICONE

Lot n°6 : FIL RETRACTEUR N°1
Lot n°7 : FIL RETRACTEUR ULTRA PACK SEC 0 OU SIMILAIRE

Lot n°8 : FIL RETRACTEUR ULTRA PACK SEC 00 OU SIMILAIRE
Lot n°9 : FIL RETRACTEUR ULTRA PACK SEC 000 OU SIMILAIRE

Lot n°10 : LIQUIDE DE RETRACTION GINGIVALE A BASE DE CHLORURE D'ALUMINIUM TRANSPARENT

Lot n°11 : MATERIAU D'EMPREINTE PATE A L'OXOYDE DE ZINC EUGENOL TYPE IMPRESSION PAST OU SIMILAIRE

Lot n°12 : MATERIAU D'EMPREINTE POLYETHER TYPE IMPREGUM F OU SIMILAIRE

Lot n°13 : MATERIAU D'EMPREINTE POLYSULFURE BASSE VISCOSITE TYPE PERMLASTIC LIGHT

Lot n°14 : MATERIAUX D'EMPREINTE POLYETHER POUR JOINT SOUPLE TYPE PERMADYNE ORANGE OU SIMILAIRE

Lot n°15 : MATERIAUX D'

EMPREINTE POLYSULFURE TYPE PERMLASTIC REGULAR OU SIMILAIRE (BOITE CONTENANT LA BASE ET LE CATALYSEUR)

Lot n°16 : MATERIAUX D'EMPREINTE POLYSULFURE MOYENNE VISCOSITE

Lot n°17 : MATERIAUX D'EMPREINTE SILICONE POUR ENREGISTREMENT DE L'OCCCLUSION POUR PISTOLET MELANGEUR AVEC EMBOUTS MELANGEURS TYPE OCCLUFAS

Lot n°18 : MICRO EMBOUTS MELANGEURS INTRA-BUCCAUX JAUNES (FINS) POUR CARTOUCHES DE SILICONE

Lot n°19 : PACK MATERIAUX D'EMPREINTE SILICONE (A) PAR ADDITION (LIGHT/BASSE VISCOSITE) + (PUTTY / HAUTE VISCOSITE) DE TYPE VIRTUAL LIGHT

Lot n°20 : PACK MATERIAUX D'EMPREINTE SILICONE (C) PAR CONDENSATION (LIGHT/HAUTE VISCOSITE) + (PUTTY / HAUTE VISCOSITE) DE TYPE ZERMACK®)

Lot n°21 : PISTOLET MELANGEUR POUR CARTOUCHES DE SILICONE

Lot n°22 : PLAÎRE A EMPREINTE SNOW WHITE OU SIMILAIRE

Lot n°23 : PORTE EMPREINTE EN PLASTIQUE MANDIBULAIRE TAILLE 2

Lot n°24 : PORTE EMPREINTE EN PLASTIQUE MANDIBULAIRE TAILLE 3

Lot n°25 : PORTE EMPREINTE EN PLASTIQUE MANDIBULAIRE TAILLE 4

Lot n°26 : PORTE EMPREINTE EN PLASTIQUE MAXILLAIRE TAILLE 2

Lot n°27 : PORTE EMPREINTE EN PLASTIQUE MAXILLAIRE TAILLE 3

Lot n°28 : PORTE EMPREINTE EN PLASTIQUE MAXILLAIRE TAILLE 4

Lot n°29 : PORTE EMPREINTE PEDIATRIQUE EN PLASTIQUE

Lot n°30 : PRODUIT ASTRINGENT HEMOSTATIQUE LIQUIDE OU GEL POUR RETRACTION GINGIVALE TYPE VISCOTAT® CLEAR (ULTRADENT®) OU SIMILAIRE

Lot n°31 : SILICONE (C) PAR CONDENSATION (PUTTY) + CATALYSEUR TYPE OPTOSIL OU SIMILAIRE

Lot n°32 : SILICONE DE REBASAGE DIRECT

mille trois cent vingt dirhams)
Lot n°8 : 4 560,00 (quatre mille cinq cent soixante dirhams)

Lot n°9 : 5 520,00 (cinq mille cinq cent vingt dirhams)
Lot n°10 : 8 280,00 (huit mille deux cent quatre-vingts dirhams)

Lot n°11 : 47 520,00 (quarante-sept mille cinq cent vingt dirhams)
Lot n°12 : 279 000,00 (deux cent soixante-dix-neuf mille dirhams)

Lot n°13 : 25 200,00 (vingt-cinq mille deux cents dirhams)
Lot n°14 : 49 560,00 (quarante-neuf mille cinq cent soixante dirhams)

Lot n°15 : 43 848,00 (quarante-trois mille huit cent quarante-huit mille dirhams)
Lot n°16 : 44 100,00 (quarante-quatre mille cent dirhams)

Lot n°17 : 18 000,00 (dix-huit mille dirhams)
Lot n°18 : 43 200,00 (quarante-trois mille deux cents dirhams)

Lot n°19 : 210 000,00 (deux cent dix mille dirhams)
Lot n°20 : 92 400,00 (quatre-vingt-deux mille quatre cents dirhams)

Lot n°21 : 7 800,00 (sept mille huit cents dirhams)
Lot n°22 : 40 548,00 (quarante mille cinq cent quarante-huit mille dirhams)

Lot n°23 : 6 840,00 (six mille huit cent quarante dirhams)
Lot n°24 : 7 200,00 (sept mille deux cents dirhams)

Lot n°25 : 6 840,00 (six mille huit cent quarante dirhams)
Lot n°26 : 6 840,00 (six mille huit cent quarante dirhams)

Lot n°27 : 7 200,00 (sept mille deux cents dirhams)
Lot n°28 : 6 840,00 (six mille huit cent quarante dirhams)

Lot n°29 : 720,00 (sept cent vingt dirhams)
Lot n°30 : 6 000,00 (six mille dirhams)

Lot n°31 : 17 940,00 (dix-sept mille neuf cent quarante dirhams)
Lot n°32 : 45 870,00 (quarante-cinq mille huit cent soixante-dix dirhams)

Lot n°33 : 9 000,00 (neuf mille dirhams)

* Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du Décret n°2-22-431 du 15 décembre 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique (prospectus, notices, ou autres documents techniques) accompagnée des certificats d'enregistrement des dispositifs médicaux doit être déposée à la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd (Service des Equipements et Fournitures) sis à 8 rue Lahcen El Arjoun-Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 4482/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA PROTECTION
SOCIALE
CHU IBN ROCHD-
CASABLANCA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
SUR OFFRES DES PRIX
N° 095/2025/CHUIRC**

Le 22/07/2025 à 10H 30 min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahou El Arjoun-Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 095/2025/CHUIRC du 22/07/2025 pour: L'ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DENTAIRES ; (CIRES CÉRAMIQUES, PLÂTRES ET RESINES DE LABORATOIRE) POUR LE CENTRE DE CONSULTATIONS ET DE TRAITEMENTS DENTAIRES RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA (26 LOTS) - Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd - Casablanca.

Lot N°1 : CIRE ALLUWAX NON TOILEE
Lot N°2 : CIRE ALLUWAX TOILEE

Lot N°3 : CIRE BLEUE INLAY WAX

Lot N°4 : CIRE COLLANTE

Lot N°5 : CIRE MOYCO

Lot N°6 : CIRE ROSE

Lot N°7 : COE CONFORT

Lot N°8 : JEU DE DENTS PROTHÉTIQUE EN RESINE (ACRYLUX OU SIMILAIRE)

Lot N°9 : MATERIAUX DE REBASAGE RESINEUX DIRECT SOFT LINER OU SIMILAIRE

Lot N°10 : MECHE POUR LAMPE A ALCOOL DIAMÈTRE 2 CM

Lot N°11 : PATE DE KERR VERTE

Lot N°12 : PLAQUE THERMOFORMABLE 1,5 MM

Lot N°13 : PLAQUETTE DE MONTAGE POUR ARTICULATEUR FAG QUICK MASTER™

Lot N°14 : PLATRE DUR JAUNE OU BLEU

Lot N°15 : PLATRE EXTRA DUR (TYPE GC STONE OU SIMILAIRE) (SACHET DE 18 KG)

Lot N°16 : RESINE AUTO-POLYMERISABLE POUR PROVISOIRE POUDDRE ET LIQUIDE TYPE UNIFAST® (GC) OU SIMILAIRE

Lot N°17 : RESINE AUTO-POLYMERISABLE POUR PROVISOIRE TYPE PROTEMP IV (3M) OU SIMILAIRE

Lot N°18 : RESINE CHEMO-POLYMERISABLE POUR REBASAGE définitif des prothèses acryliques (POUDRE+ LIQUIDE) de TYPE REBARON OU SIMILAIRE

Lot N°19 : RESINE DE CONDITIONNEMENT TISSULAIRE SOFT LINER OU SIMILAIRE (BOITE CONTENANT LA BASE ET LE CATALYSEUR)

Lot N°20 : RESINE PHOTO-POLYMERISABLE MANDIBULAIRE

Lot N°21 : RESINE PHOTO-POLYMERISABLE MAXILLAIRE

Lot N°22 : RESINE RETARD TYPE COE-COMFORT OU SIMILAIRE

Lot N°23 : RESINE RETARD TYPE DE FITT DE KERR OU SIMILAIRE POUR MISE EN

**CONDITION TESSULAIRE
Lot N°24 : Résine rouge calcifiable sans résidus chimopolymérisable de TYPE PATTERN RESIN LS GC® ou SIMILAIRE**

Lot N°25 : STENT 5 (BOITE DE 250 G)

Lot N°26 : VERNIS ISOLANT POUR PLATRE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

* L'estimation des coûts des prestations en dirhams (toutes taxes comprises) établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

Lot N°1 : 9 900,00 (neuf mille neuf cents dirhams)

Lot N°2 : 3 000,00 (trois mille dirhams)

Lot N°3 : 720,00 (sept cent vingt dirhams)

Lot N°4 : 5 343,48 (cinq mille trois cent quarante-trois dirhams)

Lot N°5 : 30 240,00 (trente mille deux cent quarante dirhams)

Lot N°6 : 15 360,00 (quinze mille trois cent soixante dirhams)

Lot N°7 : 54 000,00 (cinquante-quatre mille dirhams)

Lot N°8 : 36 000,00 (trente-six mille dirhams)

Lot N°9 : 216 000,00 (deux cent seize mille dirhams)

Lot N°10 : 480,00 (quatre cent quatre-vingts dirhams)

Lot N°11 : 27 600,00 (vingt-sept mille six cents dirhams)

Lot N°12 : 840,00 (huit cent quarante dirhams)

Lot N°13 : 9 000,00 (neuf mille dirhams)

Lot N°14 : 12 499,80 (douze mille quatre cent quatre-vingt-neuf dirhams quatre-vingts centimes)

Lot N°15 : 36 720,00 (trente-six mille sept cent vingt dirhams)

Lot N°16 : 118 800,00 (cent dix-huit mille huit cents dirhams)

Lot N°17 : 26 400,00 (vingt-six mille quatre cents dirhams)

Lot N°18 : 62 400,00 (soixante-deux mille quatre cents dirhams)

Lot N°19 : 216 000,00 (deux cent seize mille dirhams)

Lot N°20 : 42 000,00 (quarante-deux mille dirhams)

Lot N°21 : 42 000,00 (quarante-deux mille dirhams)

Lot N°22 : 108 000,00 (cent huit mille dirhams)

Lot N°23 : 96 000,00 (quatre-vingt-seize mille dirhams)

Lot N°24 : 10 800,00 (dix mille huit cents dirhams)

Lot N°25 : 5 400,00 (cinq mille quatre cents dirhams)

Lot N°26 : 720,00 (sept cent vingt dirhams)

* Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

La documentation technique (prospectus, notices, ou autres documents techniques) accompagnée des certificats d'enregistrement des dispositifs médicaux doit être dé-

posée à la Direction Générale du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd (Service des Equipements et Fournitures) sis à 8 rue Lahou El Arjoun-Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 4483/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et de Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRE DE PRIX
N°15/2025/DRAO
SEANCE PUBLIQUE**

Le 04 AOUT 2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert sur offre de prix en lot unique, ayant pour objet: Etude et conception de l'identité visuelle et du site web du Projet d'Appui au Développement Rural Intégré des Zones de Montagnes (PADERM0) en lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat, accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille dirhams (3.000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quatre Vingt mille dirhams (180 000,00 Dhs) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents sont envoyés exclusivement par voie électronique dans le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément aux articles 6 et 9 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1982-21 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 4484/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSICOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION DE
FORMATION
DE LA REGION
DE CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié - au rabais
ou à majoration -
N° : 83/INV/2025 DU**

23/07/2025 à 10H
LE 23/07/2025 à 10H, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N°: 83/INV/2025 du 23/07/2025 à 10H pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE EL FAKIH ERRADI A LA COMMUNE TERRITORIALE AZEMMOUR, PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

377.940,00 Dhs (Trois Cent Soixante Dix Sept Mille Neuf Cent Quarante Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 000,00 Dhs (Sept Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 4485/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
NATIONAL
N°26/2025/INDH.**

Le 31 juillet 2025 à 10h00

Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions au siège de la Province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°26/2025/INDH du 31 juillet 2025 Pour: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DARTALIB A LA COMMUNE TERRITORIALE HAOUZIA- PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3.968.016,00 Dhs TTC (Trois million neuf cent soixante-huit mille seize dirhams TTC).

La caution provisoire est fixée à la somme de : Soixante-dix-neuf mille dirhams (79.000,00 dh).

Le prix d'acquisition des plans est 18 dh (Dix-huit dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 4486/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI
KACEM
COLLECTIVITE
TERRITORIALE
PROVINCE DE
SIDI KACEM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° : 01/2025**

Le 05 Aout 2025 à 11H, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil de la Province de Sidi Kacem (siège de la collectivité territoriale Province de Sidi Kacem) sis à l'avenue Mohamed V à la commune de Sidi Kacem, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°01/2025 du 05/08/2025 , pour les travaux de mise à niveau urbaine des communes de Sidi Kacem et Mehraa Belksiri-Collectivité territoriale Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quatre millions deux cent soixante-douze mille deux cents soixante-deux dirhams 80 Cts (4 272 262,80 dhs) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre-vingt-cinq mille dirhams (85 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°04 du règlement de consultation.

N° 4487/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction des Domaines de l'Etat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL SUR**

OFFRES DE PRIX
N° 11/DDE/DSI/2025

Le 05 août 2025 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° 11/DDE/DSI/2025 du 05 août 2025 pour l'acquisition et l'installation des serveurs au profit de la Direction des Domaines de l'Etat, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux millions quatre-vingt-huit mille (2 088 000,00) dirhams toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente-quatre mille (34 000,00 Dhs) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus et guides techniques et le tableau de conformité exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au niveau de la Direction des Domaines de l'Etat site quartier administratif Agdal Rabat au plus tard le 04 août 2025 à 16h30 ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

MODIFICATION

1/- suivant au PV de l'AGE en date du 26/05/2025 de la société IDLM IMPORT SARLAI, il a été décidé :

* Cession des parts sociales :

- cession de 100 parts sociales soit 10 000,00 Dhs appartenant à Mr ARCHOUN ADIL au profit de Mr MEROUANE EL HARFAOUI

* Nouvelle répartition du capital :

- Mr MEROUANE EL HARFAOUI 100 Parts Soit 10 000,00 DHIS

TOTAL 100 Parts Soit 10 000,00 DHIS

* démission de gérant MR ARCHOUN ADIL lui donne quitus sur sa gérance depuis la dernière modification de la société à ce jour.

*Nomination de MR MEROUANE EL HARFAOUI comme nouveau Gérant pour une durée indéterminée.

* la mise à jour des statuts. II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce Casablanca le 04/07/2025 sous le numéro 978963.

N° 4489/PA

OPTITECH SARL AU
Au Capital de 100.000,00 Dirhams
Siège Social : MARRAKECH BUREAU N°1, 2 ETAGE RESIDENCE TORRE MAGDALA AV DE PARIS HIVERNAUX
Aux termes d'un acte s.s.p en date du 03 juillet 2025 Le gérant et les associés de la société OPTITECH SARL AU se sont réunies au siège de la société et ont pris acte que :

CESSIONS DE PARTS
L'Assemblée générale extraordinaire présentée réunie prend acte que :
1- Mr AIT BENSAYAA ABDELMOUAINAM, cède et transporte par les présentes, sous les garanties ordinaires de fait et de droit à Mr BOUSHABA EL HASSANE, qui accepte mille (1000) parts sociales lui appartenant dans la société dite « OPTITECH ». Mr BOUSHABA EL HASSANE sera propriétaire des parts cédées à partir de ce jour, et aura seul le droit aux bénéfices revenant à ces parts à compter de la signature des présentes, il sera subrogé dans tous les droits et actions attachés aux parts cédées

DEMISSION D'UN GERANT ET NOMINATION DE NOUVEAU GERANT
L'Assemblée générale extraordinaire présentée réunie décide d'accepter la démission de Mr AIT BENSAYAA ABDELMOUAINAM de ces fonctions de la gérance et la nomination de Mr BOUSHABA EL HASSANE gérant unique de la société « OPTITECH » pour une durée illimitée.
Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech sous n°179454
N° 4490/PA

CONSTITUTION
Suivant un acte ssp établi à Casablanca le : 04/06/2025, il a été établi les statuts d'une société :

DENOMINATION: «ZÉRO NUISIBLES SARL AU»
OBJET
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
Activités liées aux systèmes de sécurité
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
Maintenance d'équipement, gardiennage surveillance sécurité
Gardiennage.
La prestation de services en matière de nettoyage de locaux commerciaux, industriels, hôteliers
SIÈGE SOCIAL: 64 ABDEL-LAH EL MEDJOUNI ETGI CASABLANCA.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100,00 DHS chacune, libérées et attribuées en totalité de la manière suivante :
• Mme HANANE BELMAAZA : CIN N°BJ329496 : 1000 PARTS
DURÉE : 99 ans.
ANNEE SOCIALE : du 01 Janvier au 31 décembre.
GERANCE ET SIGNATURE : Mme HANANE BELMAAZA
Le dépôt légal a été effectué au Centre Régional d'investissement de Casablanca le 14/04/2025 sous le numéro (RC N°680381).
N° 4491/PA

Etude de Maître ZOUIRI
Zohair -NOTAIRE-
Angle Bd Deroufi et Rue Med Qorri, Imm Bel-Hocine (au-dessus café champs Elysée), 2ème Etage, Bureau N° 6, Oujda
Tél: 05.36.68.18.10/
Fax: 05.36.68.18.12
«LES JARDINS DE BENI DRAR» S.A.R.L.

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement, en date du 30/06/2025, dont un original a été déposé au rang des minutes de Maître ZOUIRI Zohair, Notaire à Oujda, en date du même jour; Les associés de la société à responsabilité limitée dénommée «LES JARDINS DE BENI DRAR» S.A.R.L., au capital de Cent Mille Dirhams (100.000,00 dh) et dont le siège social est à Oujda, Rue Port Saïd N°18, 1er étage; ont décidé ce qui suit:

-Constatation du décès d'un associé tel que Mme EZZERROUQI Fatima, en laissant pour recueillir sa succession savoir ses filles et son fils unique; Mmes BELLAOUI Samira, BELLAOUI Zakia, BELLAOUI Bouchra, BELLAOUI Salha et BELLAOUI Hanane et Mr BELLAOUI Mohamed.
-La répartition des 33 parts sociales de 100,00 dh chacune, qu'il détenait dans la société entre ses héritiers.
-Confirmation et maintien des co-gérants Mr LEKNANI Rahal, Mr BELLAOUI Mohammed et Mme BELLAOUI Zakia, de ladite société pour une durée indéterminée.
-La refonte des statuts de ladite société.
En conséquence, les articles 06 et 07 des statuts de la société ont été modifiés.
Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe près le Tribunal de Commerce d'Oujda, sous N° 1967, en date du 07/07/2025.
N° 4492/PA

Etude de Maître ZOUIRI
Zohair -NOTAIRE-
Angle Bd Deroufi et Rue Med Qorri, Imm Bel-Hocine (au-dessus café champs Elysée), 2ème Etage, Bureau N° 6, Oujda
Tél: 05.36.68.18.10/
Fax: 05.36.68.18.12
«Société Civil Immobilière Lotissement Allal El Fassi» S.C.I.

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement, en date du 30/06/2025, dont un original a été déposé au rang des minutes de Maître ZOUIRI Zohair, Notaire à Oujda, en date du même jour; Les associés de la société civil immobilière dénommée «Société Civil Immobilière Lotissement Allal El Fassi» S.C.I., au capital de Cent Mille Dirhams (100.000,00 dh) et dont le siège social est à Oujda, Rue Port Saïd N°18, 1er étage; ont décidé ce qui suit:

Mr BELLAOUI Mohamed.
-La répartition des 33 parts sociales de 100,00 dh chacune, qu'il détenait dans la société entre ses héritiers.
-Confirmation et maintien des co-gérants Mr LEKNANI Rahal, Mr BELLAOUI Mohammed et Mme BELLAOUI Zakia, de ladite société pour une durée indéterminée.
-La refonte des statuts de ladite société.
En conséquence, les articles 06 et 07 des statuts de la société ont été modifiés.
Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe près le Tribunal de Commerce d'Oujda, sous N° 1968, en date du 07/07/2025.
N° 4493/PA

Etude de Maître ZOUIRI
Zohair -NOTAIRE-
Angle Bd Deroufi et Rue Med Qorri, Imm Bel-Hocine (au-dessus café champs Elysée), 2ème Etage, Bureau N° 6, Oujda
Tél: 05.36.68.18.10/
Fax: 05.36.68.18.12
«Société Civil Immobilière ATTAYEB» S.C.I.

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement, en date du 30/06/2025, dont un original a été déposé au rang des minutes de Maître ZOUIRI Zohair, Notaire à Oujda, en date du même jour; Les associés de la société civil immobilière dénommée «Société Civil Immobilière ATTAYEB» S.C.I., au capital de Cent Mille Dirhams (100.000,00 dh) et dont le siège social est à Oujda, Rue Port Saïd N°18, 1er étage; ont décidé ce qui suit:

-Constatation du décès d'un associé tel que Mme EZZERROUQI Fatima, en laissant pour recueillir sa succession savoir ses filles et son fils unique; Mmes BELLAOUI Samira, BELLAOUI Zakia, BELLAOUI Bouchra, BELLAOUI Salha et BELLAOUI Hanane et Mr BELLAOUI Mohamed.
-La répartition des 25 parts sociales de 100,00 dh chacune, qu'il détenait dans la société entre ses héritiers.
-Confirmation et maintien des co-gérants Mr BEN OMAR Lotfi, Mr BELLAOUI Mohammed et Mme BELLAOUI Zakia, de ladite société pour une durée indéterminée.
-La refonte des statuts de ladite société.
En conséquence, les articles 06 et 07 des statuts de la société ont été modifiés.
Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe près le Tribunal de Commerce d'Oujda, sous N° 1969, en date du 07/07/2025.
N° 4494/PA

« ENTREPRISE ONE WAY CONSTRUCTION S.A.R.L. »
SARL au capital de 3 000 000 Dirhams
Siège de la liquidation : N° 37, Rue Motlay Yacoub, Lot Lazrak, Av. Bayrouh, Zouhour II, Fès
R.C. de Fès n° 25401
Clôture de liquidation
Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2025, les associés de la société ont décidé :
- D'approuver le rapport du liquidateur ;

- De donner quitus entier au liquidateur ;
- De prononcer la clôture de ladite liquidation au 30/06/2025.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Fès, le 04/07/2025 sous le numéro 18868
Pour avis, le liquidateur,
N° 4495/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
DE L'EDUCATION ET DE
LA FORMATION
REGION RABAT SALE
KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE
DE SIDI SLIMANE
Avis d'appel d'offres ouvert national n° 25/DPSS/2025

Le Jeudi 31 juillet 2025 à dix heures 00 minutes (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 25/DPSS/2025 pour TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE KCEBIA A LA COMMUNE KCEBIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme d'un million neuf cent soixante-cinq mille sept cent quarante-quatre dirhams TTC (1 965 744,00 dhs TTC).
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à Trente-huit mille Dirhams (38 000,00 dh).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.
N° 4496/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna
Service des Affaires Administratives et Financières
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
Sur offres des prix N° 33/KS/2025

Le 22/07/2025 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, sise à Boulevard Yousef Ibn Tachafine, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 33/KS/2025, répartie en Quatre lots :

- Lot 1 : Contrôle technique et suivi des travaux de construction de Cinquante-quatre (54) salles de préscolaire aux écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
- Lot 2 : Contrôle technique et suivi des travaux de construction du lycée collégial Oulad El Garne à la commune Oulad El Garne, province El Kelaa des Sraghna ;
- Lot 3 : Contrôle technique et suivi des travaux de construction de l'école primaire ACHAHID AHMED TOUGUI à la commune El Kelaa des Sraghna, pro-

vince El Kelaa des Sraghna;
- Lot 4 : Contrôle technique et suivi des travaux de construction de Vingt et un (21) salles de préscolaire aux écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- Lot 1 : (146 400,00 DH) Cent quarante-six Mille quatre cent dirhams ;
- Lot 2 : (128 100,00 DH) Cent vingt-huit Mille cent dirhams ;
- Lot 3 : (108 000,00 DH) Cent huit mille dirhams ;
- Lot 4 : (84 000,00 DH) Quatre-vingt-quatre mille dirhams.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot 1 : (2 800,00 DH) Deux Mille huit cent dirhams ;
- Lot 2 : (2 500,00 DH) Deux Mille cinq cent dirhams ;
- Lot 3 : (2 000,00 DH) Deux Mille dirhams ;
- Lot 4 : (1 600,00 DH) Mille six cent dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Certificats demandés :
- Un certificat d'agrément d'assurances pour les affaires R.C déennale.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8du règlement de consultation.
N° 4497/PA

الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة مراكش-الغرداية
المديرية الإقليمية لسراغنة

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX SIMPLIFIES SUR OFFRES DES PRIX N° : 42-43-44/INV/2025 SEANCE PUBAQUE

Le 31 Juillet 2025, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, de l'équipement et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Daa-Tafilalet à Ouarzazate, sise à Angle Ar Medj et Av. Almoravides, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres nationaux ouverts simplifiés sur offres des prix pour :

| NOU N° | OBJET DE LA PRESTATION | ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS TTC TTC | MONTANT DE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (20%) |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| 42/INV/2025 | TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LYCEE QU'ALFIANT TOUJOURTE RELEVANT DE LA DP DE EL ARAZAZATE A LA COMMUNE DE TOUJOURTE, PROVINCE OUAZAZATE. | 1 400 000,00 En Million Quatre Cent Soixante Neuf Mille Quatre Cent Quatre Dirhams | 28 000,00 Vingt Quatre Mille |
| 43/INV/2025 | TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE L'ECOLE THOURDAL EN ECOLE COMBINAUTAIRE A LA COMMUNE DE IGIRIM SOUGHAL - PROVINCE D'OUAZAZATE. | 2 200 000,00 En Million Deux Cent Quatre Vingt Cinq Mille Neuf Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams | 44 000,00 Quarante Mille |
| 44/INV/2025 | TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LA DEUXIEME CHANCE -NOUVELLE GENERATION A LA COMMUNE SAKOURA AEL LOUST - PROVINCE D'OUAZAZATE. | 1 400 000,00 En Million Quatre Cent Quatre Vingt Cinq Mille Dirhams | 28 000,00 Vingt Huit Mille |

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.
N° 4498/PA



Sport

Nayef Aguerd, cible prioritaire de l'Olympique de Marseille



Nayef Aguerd est "la cible prioritaire" de l'Olympique de Marseille (OM) en défense centrale durant ce mercato estival, rapporte, lundi, la presse française. Selon "L'Equipe", le défenseur marocain

de West Ham est "le choix numéro un" de Mehdi Benatia, directeur du football de l'OM, et de son entraîneur Roberto De Zerbi pour ce poste.

L'international marocain est perçu comme le renfort idéal, avec une forte expérience, une

qualité de relance en-dessus de la moyenne avec son pied gauche et un fort leadership, d'après la même source.

Nayef Aguerd "correspondrait parfaitement aux critères recherchés par De Zerbi : expérience, qualité de relance au pied gauche et leadership", estime, de son côté, le site "foot-marseille.com", soulignant que "sa saison réussie en prêt à la Real Sociedad a confirmé son niveau".

Le défenseur marocain demeurerait la priorité du club phocéen, et ce "malgré les obstacles financiers et la concurrence européenne", ajoute le média spécialisé, précisant que la Juventus, le Bayer Leverkusen, l'Atlético Madrid et le FC Barcelone surveilleraient sa situation.

"Son profil complet – solide dans les duels, bon relanceur et expérimenté au haut niveau – en fait une cible de choix pour Roberto De Zerbi, désireux de bâtir une base défensive solide pour la Ligue des Champions", écrit, pour sa part, le site "footballclubmarseille.fr".

Formé à l'Académie Mohammed VI de football, le Lion de l'Atlas (29 ans) évolue à West Ham depuis 2022, après être passé par le FUS Rabat (2014-2018), Dijon FCO et le Stade Rennais. De retour d'un prêt à la Real Sociedad, il est sous contrat avec les Hammers jusqu'en 2027.

CAN féminine L'EN à l'épreuve de la RDC



En deuxième journée du Groupe A de la Coupe d'Afrique des Nations Féminine Maroc 2024, le Onze national affrontera, ce soir à partir de 20 heures au stade Olympique de Rabat, l'équipe de la RD Congo.

Lors du match d'ouverture de la compétition, l'EN avait fait match nul, deux partout, devant la Zambie qui jouera le Sénégal, match prévu également mercredi à 17 heures au stade El Bachir à Mohammedia.

A noter que la sélection malienne a battu l'équipe de la Tanzanie par 1 but à 0, lundi à Berkane, pour le compte de la première journée du groupe C. Le but de victoire des Maliennes a été inscrit par Saratou Traoré (45+1).

Dans l'autre match de ce groupe, joué dans l'après-midi à Oujda, la sélection sud-africaine a battu l'équipe du Ghana par 2 buts à 0. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Linda Motlhalo sur pénalty (28e) et Jermaine Seoposenwe (34).

AG du Raja Ziyat, président du club

Jawad Ziyat a été élu président du Raja de Casablanca, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du club, tenue lundi soir à Casablanca.

M. Ziyat, élu pour un mandat de quatre ans, était en lice avec deux autres candidats, à savoir Abdellah Birouaine et Saïd Hasbane. Il avait déjà dirigé les Verts de septembre 2018 à décembre 2020, une période lors de laquelle le club casablancais avait remporté une Coupe de la CAF, une Supercoupe d'Afrique ainsi qu'un titre de champion du Maroc.

Le Raja de Casablanca est sorti bredouille la saison passée, terminant à la cinquième place de la Botola Pro D1. Il a également été éliminé en phase de poules de la Ligue des Champions d'Afrique.



Reda Bennani sacré champion du tournoi international WTT M15

Le Marocain Reda Bennani a remporté, dimanche, le tournoi international WTT M15, disputé sur les courts du Tennis Club Municipal de Tanger (TCMT), en s'imposant en finale face à son compatriote Yassine Dlimi, sur le score de 7-6, 6-4.

Dans une finale 100% marocaine, Bennani a dû recourir à un jeu décisif pour arracher le premier set, avant de conclure la rencontre dans la seconde manche, plus maîtrisée.

Pour atteindre la finale, Reda Bennani avait éliminé l'Espagnol Alejandro Torrezani en deux sets (6-3, 6-4). De son côté, Yassine Dlimi s'était imposé avec autorité face à l'Espagnol Mario González Fernández, sur le score sans appel de 6-0, 6-3.

Dans une déclaration à la MAP, Reda Bennani a qualifié le tournoi de "très difficile", en raison du niveau élevé de ses adversaires, exprimant sa fierté d'avoir remporté ce titre, d'autant plus significatif qu'il revient sur les courts huit mois après une opération au genou.

"Ce retour a été possible grâce à un entraînement intensif et au soutien de mes entraîneurs et de ma famille," a-t-il confié, soulignant la qualité de son adversaire en finale, Yassine Dlimi, qu'il affrontait pour la troisième fois, après deux précédentes défaites.

Reda Bennani a expliqué avoir adapté sa stratégie de jeu pour éviter les erreurs du passé.

Pour sa part, Yassine Dlimi a tenu à féliciter son adversaire, estimant que ce titre est pleinement mérité au vu du niveau de jeu af-



fiché par Bennani tout au long de la semaine.

Pour Mohamed Ghorbal, préparateur physique à la Fédération Royale marocaine de tennis, cette finale conclut en beauté trois semaines de compétition, dont les deux premières ont eu lieu à Casablanca.

Il a ainsi salué la performance des deux finalistes prometteurs, capables de gérer les moments clés avec maturité, notant que cette finale 100% marocaine est le fruit du travail accompli par la Fédération et les académies privées, dont est issu Reda Bennani.

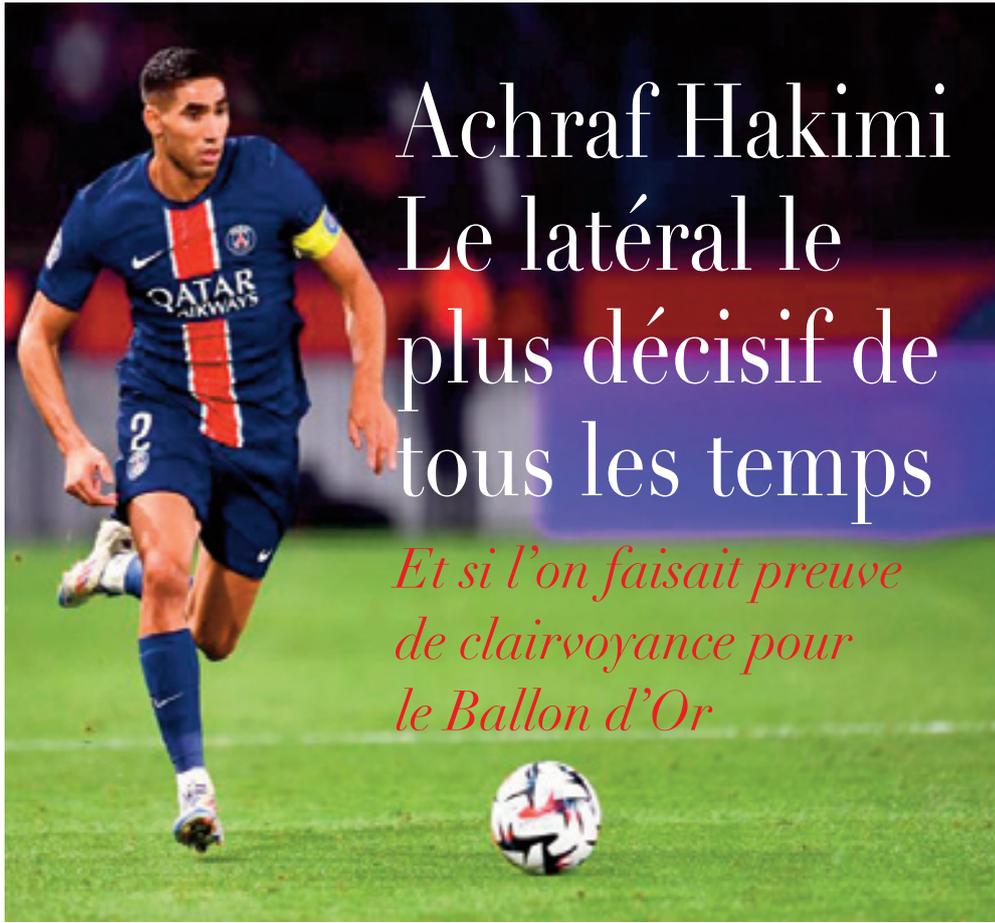
Pour lui, la présence de deux joueurs marocains en finale, parmi 32 participants internationaux, témoigne de la qualité croissante du tennis national.

De son côté, la directrice du tournoi WTT M15, Dalale Lachkar, s'est félicitée de

la qualité des matchs disputés lors de cette troisième semaine à Tanger, mettant en avant la progression des joueurs marocains, qui ont réussi à se hisser jusqu'en finale dans un tournoi où s'affrontaient de nombreux talents venus de l'étranger.

L'organisation de tournois internationaux à Tanger représente une opportunité précieuse pour les joueurs locaux, leur permettant d'observer les standards internationaux, tant en matière d'entraînement que de gestion de match, a-t-elle souligné.

La phase finale, entamée mercredi, a réuni 32 joueurs issus de 10 pays, dont l'Italie (11), le Maroc (8), l'Espagne (4), la France (3), l'Argentine (2), ainsi que les Pays-Bas, la Slovaquie, le Brésil et la Suisse (1 joueur chacun).



Achraf Hakimi

Le latéral le plus décisif de tous les temps

Et si l'on faisait preuve de clairvoyance pour le Ballon d'Or

Dans un football de plus en plus standardisé, de plus en plus robotisé, il est la sublime anomalie. Une exception. Une fulgurance. Achraf Hakimi, 26 ans, est aujourd'hui bien plus qu'un latéral droit. Il est, n'ayons pas peur des mots, l'aboutissement ultime d'un poste que tant de géants ont incarné avant lui. Il est l'expression achevée de ce que ce poste a produit de plus accompli dans l'histoire du jeu. Et si certains sont encore frileux à le reconnaître, la vérité saute déjà aux yeux : nous assistons à l'âge d'or du plus grand latéral que le football ait jamais connu.

Constamment brillant, physiquement surhumain

En cette saison 2024-2025 d'une densité surhumaine, Hakimi a offert une leçon de constance, d'intensité et d'excellence qui érase toutes les comparaisons. Voilà un joueur qui n'a pas attendu la rentrée des classes pour commencer son année : dès les Jeux olympiques de Paris, en juillet 2024, il chaussait ses crampons aux couleurs du Maroc, mettant de côté ses vacances comme un soldat qui renonce au repos. Douze mois plus tard, il s'apprête à disputer ce soir son 72ème match de la saison face à son ancien club, le Real Madrid, en demi-finale de la Coupe du monde des clubs. Non, vous ne rêvez pas. Soixante-douze matches. Il est omniprésent, en club, en sélection, sur tous les terrains, contre toutes les équipes. Sans blessure, sans baisse de forme. Aucun autre joueur, dans l'histoire du football, n'a enchaîné une telle charge physique tout en maintenant un tel niveau de performance. Le football a connu de grands noms. Il a vu passer des légendes. Il a sacré des icônes. Mais il n'avait encore jamais vu cela. Ses préparateurs physiques sont formels : son métabolisme est hors norme. Sa récupération est celle d'un sprinteur olympique, sa régularité et celle d'un métronome suisse. En clair : Hakimi est une vraie machine de guerre.

Ses capacités physiques surnaturelles et sa régularité exceptionnelle auraient suffi à faire de lui un phénomène à part. Mais Hakimi n'est pas seulement un joueur qui joue beaucoup. Il est un joueur qui brille, qui décide, qui transcende.

Il est ce que les Italiens appelaient jadis un « regista », ce meneur de jeu reculé censé orchestrer le tempo depuis le cœur du milieu. Mais avec Hakimi, le concept glisse vers l'aile droite. Il devient un regista de couloir, un chef d'orchestre des lignes extérieures, un joueur capable de structurer le jeu depuis la périphérie. Il court plus vite que la plupart des attaquants. Il frappe plus juste que bien des milieux. Il anticipe plus froidement que nombre de défenseurs centraux. Et surtout, il produit, il pèse, il marque. Il est le seul latéral de son temps capable de combiner à l'intérieur, de créer des déséquilibres dans l'axe, de provoquer balle au pied tout en maintenant l'équilibre défensif. Il est tour à tour relayeur, ailier, meneur de transition et dernier rempart. Et ce qui sidère, c'est sa capacité à assumer tous ces rôles sans jamais flancher.

Ni Cafu, ni Dani Alves : Hakimi seul au sommet

Avec 15 buts et 16 passes décisives cette saison, Achraf Hakimi affiche un total inouï de 31 contributions offensives. Jamais, dans toute l'histoire du football, un latéral n'avait atteint un tel sommet. Même Dani Alves, dans sa saison de feu avec le Barça 2010-2011, s'était arrêté à 25 G/A. Les plus grandes légendes de ce poste comme Roberto Carlos, Marcelo, Javier Zanetti, Gary Neville, ou encore Lilian Thuram, n'ont jamais approché ce chiffre.

Lorsqu'on examine la production offensive de ces grands noms qui ont marqué l'histoire du poste, la comparaison devient presque indécrite. C'est une asymétrie vertigineuse qui apparaît. Lilian Thuram, monument du football français, n'a inscrit que 15 buts en dix-huit années de carrière. Gary Neville, emblématique capitaine de Manchester United, n'a trouvé le chemin des filets que 7 fois en dix-neuf saisons avec son club, et jamais en 85 apparitions avec l'Angleterre. Philipp Lahm, modèle d'intelligence tactique, s'est arrêté à 24 buts. Javier Zanetti, l'inépuisable capitaine de l'Inter Milan, n'en compte que 32. Même Cafu, aurolé de titres et souvent cité comme référence absolue au poste, n'a pas dépassé les 69 réalisations en 19 ans de carrière. Quant à Marcelo, icône de la galaxie madrilène, il a dû attendre le crépuscule de sa

carrière pour atteindre les soixante buts. Achraf Hakimi, lui, à 26 ans seulement, totalise déjà 59 buts, dont 13 en sélection, démontrant une précocité et une efficacité que nul autre latéral n'a su approcher. Et pour mesurer le fossé qui le sépare de ses contemporains, prenons le cas de Kyle Walker. Considéré comme l'un des meilleurs spécialistes du poste au cours de la dernière décennie, l'Anglais n'a cumulé que 11 buts depuis le début de son parcours professionnel en 2008. Quant à Trent Alexander-Arnold, également âgé de 26 ans, et fraîchement arrivé au Real Madrid, il comptabilise aujourd'hui 27 réalisations.

Il est rare — presque contre nature — qu'un seul joueur incarne, à lui seul, les qualités éparses de plusieurs légendes. Chaque grand nom du football a toujours été l'expression d'une vertu dominante : la rigueur défensive, la vivacité offensive, la précision technique, ou l'intelligence tactique. Mais Achraf Hakimi, lui, semble s'être nourri de toutes les écoles, de toutes les époques, comme s'il avait traversé le temps pour en extraire le meilleur. Il possède la précision chirurgicale de Philipp Lahm, la fougue inextinguible de Cafu, l'insolence créative de Dani Alves — mais il y ajoute une explosivité et une régularité que nul, avant lui, n'avait su conjuguer avec une telle constance. Et à 26 ans, le meilleur est peut-être encore à venir.

L'efficacité d'un avant-centre, la rigueur d'un latéral

Le football moderne aime parler du fameux "dépassement de fonction". Peu de joueurs l'incarnent aussi bien qu'Achraf Hakimi. Il n'est pas un latéral qui attaque. Il est un système à lui seul. Un plan de jeu dans le plan de jeu. Quand il monte, ce n'est pas pour centrer au petit bonheur. C'est pour créer, construire, orienter, finir. Il est devenu l'un des joueurs les plus influents du PSG, dans une équipe où brillent des noms bien plus offensifs. Et c'est là tout le paradoxe. Alors qu'il joue à un poste historiquement sous-estimé, Hakimi est plus décisif que la plupart des attaquants d'Europe. Son pied droit est un scalpel. Sa présence dans la surface une menace constante. C'est lui qui ouvre le score en quart de finale retour de Ligue des champions contre

Aston Villa, à Birmingham. C'est encore lui qui fait trembler les filets face à Arsenal en demi-finale retour, au Parc des Princes. Et c'est toujours lui qui plante le premier but de la finale contre l'Inter Milan, le 31 mai à Munich, lançant le récit parisien qui s'achèvera sur un 5-0 brutal. Chaque grand match, chaque grand moment, porte l'empreinte de son empreinte.

Il faudrait parler aussi de ce qu'on ne voit pas dans les highlights. De sa capacité à lire les trajectoires, à sentir le danger, à désamorcer l'adversaire. De son pressing, de son repli défensif qu'il n'a jamais perdu, même au sommet de son envol offensif. Car Hakimi, c'est cela aussi : l'art de faire deux métiers en un, sans jamais négliger aucun des deux. Cafu défendait et attaquait, certes. Lahm était intelligent et mesuré. Mais aucun ne possédait, en même temps, cette vélocité, cette lucidité, cette constance et cette dimension athlétique.

Ni calcul, ni compromis. Juste le Maroc

Achraf Hakimi n'est pas seulement un champion dans les stades. Il est aussi un patriote d'exception. Il ne s'est jamais laissé éblouir par les sirènes de la facilité ou du calcul personnel. Lorsqu'il lui a fallu choisir entre l'Espagne, pays d'adoption et puissance footballistique, et le Maroc, terre de ses racines et de son cœur, il n'a pas hésité une seconde. Ce choix, instinctif et sans équivoque, résume tout d'un homme pour qui le maillot national n'est pas une option mais une évidence. Sa fidélité au drapeau marocain transcende les considérations de carrière : elle s'enracine dans une vision plus grande, celle d'un engagement sincère envers un peuple, une culture et une histoire.

A l'heure où tant d'athlètes placent la gestion de carrière au-dessus de l'engagement national, lui a choisi l'abnégation. Qui d'autre aurait accepté de disputer les Jeux olympiques l'été dernier après une saison aussi éprouvante ? Qui d'autre aurait joué une demi-finale de Coupe du monde blessé, pour ne pas abandonner le Maroc au pied du rêve ?

C'est d'ailleurs cette dimension, à la fois individuelle et collective, nationale et internationale, qui confère à son profil une aura unique. Rarement un joueur n'a été aussi populaire dans autant de sphères différentes. A Paris, il est adoré. Au Maroc, il est vénéré. En Afrique, il est un repère. Et dans le monde, une référence et une figure d'inspiration pour la nouvelle génération.

Le prix du mérite, enfin ?

Alors, Hakimi Ballon d'Or 2025 ? Peut-il, dans un monde obsédé par les buteurs, les dribbleurs et les artistes des trente derniers mètres, être le premier latéral à décrocher la plus haute récompense individuelle dans le monde du football ? Il le devrait. Par mérite. Par impact. Par justice. Ce serait logique. Ce serait historique. Certes, Franz Beckenbauer (1972 et 1976), Matthias Sammer (1996) et Fabio Cannavaro (2006) ont brisé le mur défensif du Ballon d'Or. Mais tous évoluaient dans l'axe, là où l'autorité d'un défenseur est plus palpable. Jamais un latéral n'a été honoré. Jamais un joueur de couloir, aussi complet soit-il, n'a été hissé sur le toit du monde. Il est temps de réparer cette injustice.

Car si l'on parle de performance individuelle : aucun joueur, dans son poste, n'a fait mieux que lui : il est statistiquement irréprochable et tactiquement indispensable. Si l'on parle de trophées : il a tout gagné cette saison avec le PSG — Ligue 1, Coupe de France, Ligue des champions et un possible quadruplé est encore en ligne de mire. Si l'on parle de régularité : personne n'a joué autant de matches, à un tel niveau, sans baisse de régime. Et si l'on parle d'élégance, de classe, de comportement sur le terrain, Hakimi est exemplaire — pas une seule expulsion, pas une seule controverse majeure.

Alors il ne s'agit plus de dire qu'Achraf Hakimi fait partie des meilleurs latéraux. Il faut dire qu'il est le meilleur dans ce poste. Et qu'en 2025, il est peut-être le meilleur tout court. Il faut l'écrire, noir sur blanc, sans trembler. Parce que nous n'avons jamais vu, dans toute l'histoire de ce sport, un latéral dominer autant, durer autant, briller autant.

Mehdi Ouassat

Suisse: Le seuil critique annuel des glaciers atteint avec des semaines d'avance

La neige et la glace accumulées dans les Alpes suisses au cours de l'hiver ont déjà fondu, a indiqué vendredi le service de surveillance des glaciers, ce qui marque l'arrivée la plus précoce, avec des semaines d'avance, du seuil critique annuel, connu sous le nom de "Jour de la perte des glaciers".

Toute nouvelle fonte d'ici au mois d'octobre entraînera une diminution de la taille des glaciers suisses, selon le service de surveillance des glaciers en Suisse (GLAMOS).

Le seuil critique est généralement atteint en août. Son arrivée précoce cette année est un nouveau coup pour les 1.400 glaciers suisses, qui ont diminué à un rythme alarmant.

Le chef de GLAMOS, Matthias Huss, y voit "un nouveau cri d'alarme": "C'est comme si les glaciers criaient: +Nous disparaissions, aidez-nous+."

"Pour un glacier en bonne santé, un tel jour devrait arriver fin septembre, ou en octobre... ou pas du tout", a-t-il ajouté.

Après un hiver marqué par de faibles chutes de neige, et un mois de juin très chaud, l'arrivée précoce du "Jour de la perte des glaciers", dès le 4 juillet, signifie désormais que "la glace peut être

détruite pendant tout l'été".

"L'arrivée de ce jour cinq à six semaines avant la date normale au cours des 20 dernières années signifie que nous prolongeons simplement cette saison de perte de masse de manière spectaculaire", détaille M. Huss.

Cette estimation a été réalisée à partir de douze glaciers de référence.

Les glaciers des Alpes suisses ont commencé à reculer il y a environ 170 ans. Ce recul a d'abord été modeste, mais au cours des dernières décennies, la fonte s'est considérablement accélérée. Entre 2000 et 2024, le volume des glaciers suisses a ainsi diminué de 38%.

Selon les données qui remontent jusqu'en 2000, la seule fois où ce point de bascule était arrivé encore plus tôt, c'était en 2022: le 26 juin.

"Ça a vraiment changé les choses pour nous autres glaciologues, parce que c'était la première année où l'on voyait une fonte extrême. Tout ce qu'on savait auparavant sur la fonte des glaciers a changé", assure Matthias Huss.

Les experts estimaient que 2022 était une année exceptionnelle. Même si le réchauffement climatique allait entraîner d'autres années similaires, ils ne s'attendaient pas à ce que cela survienne



aussi tôt après.

M. Huss note que ce phénomène de fonte extrême a un effet accélérateur: une fois que la neige blanche de l'hiver a fondu au sommet du glacier, la surface

plus sombre et grise de la glace absorbe à son tour les rayons du soleil.

"Avec le même taux d'exposition, la glace fond alors encore plus vite", explique Matthias Huss.

Avec les vagues de chaleur qui ont touché l'Europe la semaine dernière et la possibilité de nouvelles vagues en juillet et en août, "il est probable que ce soit de nouveau une très mauvaise année pour les glaciers suisses", poursuit-il.

Fin mai, l'effondrement d'un glacier en Suisse a détruit un village en contrebas. Cette catastrophe est "un sérieux avertissement sur le réchauffement de notre monde", avait alors alerté la secrétaire générale de l'Organisation météorologique mondiale de l'ONU, Celeste Saulo.

Les glaciers sont plus vulnérables au changement climatique qu'on ne le pensait, selon une récente étude réalisée par une vingtaine de scientifiques internationaux et publiée dans la prestigieuse revue Sciences.

Elle prévient que les trois-quarts de leur masse pourraient disparaître dans les siècles à venir si rien ne change, une fonte qui aurait des conséquences dramatiques, ces géants de glace constituant d'importants régulateurs climatiques et jouant un rôle crucial dans l'approvisionnement mondial en eau douce. La plupart de l'eau qui ruisselle vers le Rhin et le Rhône est issue des glaciers alpins.

Recettes

"Truffes" à la pistache et citron (sans cuisson)



Ingrédients

300 g de pistache en poudre
150 g damandé en poudre
400 g de sucre glace
2 blancs d'oeuf
Le zeste d'un citron jaune non traité
1 sachet de sucre vanillé ou 1 c. café de sucre vanillé

Pour la finition :

Des pistaches concassées
Des pistaches entières
Un peu de glaçage blanc préparé avec du sucre glace et de l'eau.

Préparation

Dans un saladier, mélanger la poudre damandé, la poudre de pistache, le sucre glace, le sucre vanillé et

le zeste de citron.

Ajouter les blancs d'oeuf sans les battre en neige. Mélanger la main pour bien sentir la consistance. La pâte doit se ramasser facilement sans être trop collante.

Façonner des boulettes de la taille d'une noix.

Les enrober de pistaches concassées en tassant légèrement pour les faire adhérer.

Ajouter une pointe de glaçage au centre et y planter une pistache entière (ou la moitié).

Laisser sécher à l'air libre quelques heures puis placer dans des caissettes.

Ces fausses truffes se conservent très bien dans une boîte au réfrigérateur.

Cerveau de l'enfant: Un puissant IRM livre des images d'une précision inédite

Des images du cerveau d'un enfant de six ans d'une précision inédite: des chercheurs du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) espèrent, grâce à une innovation technologique, mieux comprendre les troubles du neurodéveloppement et les maladies du cerveau de l'enfant.

Installé depuis 2007 dans un centre de recherche du CEA (Neurospin), sur le plateau de Saclay (Essonne), le puissant IRM qui a produit ces clichés livre déjà des images du cerveau adulte. Adapter cette technologie pour l'utiliser chez l'enfant et obtenir le feu vert des autorités sanitaires pour cet usage ont pris plusieurs années de recherche et de développement, ont expliqué les chercheurs mercredi lors d'une conférence de presse.

Pour le Dr David Germanaud, neuropédiatre à l'Institut Robert-Debré du cerveau de l'enfant et chercheur au CEA, il s'agit d'une "première mondiale" à ce niveau de technicité des images et de garantie de sécurité.

Grâce à une meilleure résolution des images et à des contrastes accrus, cet IRM à sept Tesla (unité de mesure nommée en l'honneur du physicien serbe Nikola Tesla) contre 1,5 ou 3 pour les IRM qu'on trouve à l'hôpital dédié à la recherche, permet de voir "les détails fins du cerveau, la vascularisation, le métabolisme cérébral... et son activité à l'échelle individuelle", a-t-il précisé.

Le but est de mieux comprendre les troubles du neurodéveloppement et des maladies du cerveau de l'enfant.

"Chez les enfants concernés, très affectés dans leur fonctionnement cognitif et dont le cerveau est trop petit, nous avons montré que les régions du cerveau les plus atteintes étaient des régions plutôt impliquées dans le fonctionnement moteur", a encore expliqué M. Germanaud.

Ainsi au niveau du cortex cérébral, "il peut y avoir des petites malformations responsables de certaines épilepsies de l'enfant: quand on les repère tôt, on peut, chez certains d'entre eux, proposer une chirurgie, on enlève la lésion et on guérit l'épilepsie, et plus on le fait tôt, mieux c'est", a détaillé M. Germanaud.

Cette avancée de l'imagerie ouvre, selon lui, "de nouvelles perspectives pour la recherche sur les troubles du neurodéveloppement et les maladies du cerveau de l'enfant".

Autre exemple d'application: mieux comprendre "une autre maladie du développement, celle causée par l'exposition prénatale à l'alcool".

Ces enfants-là peuvent avoir des signes physiques, ce qu'on appelle le +syndrome d'alcoolisation fœtale+, mais parfois ils n'en ont pas, mais quoi qu'il en soit, l'alcool a perturbé leur développement cérébral", a expliqué le neuropédiatre.

"On s'est rendu compte que leur cerveau pouvait être mal formé", a-t-il précisé.

Aussi le décryptage du développement des capacités cognitives et des apprentissages va pouvoir s'envisager beaucoup plus à l'échelle individuelle", selon les chercheurs.

Ces derniers vont notamment mener un projet de recherche de trois ans qui étudiera le cerveau et le cortex cérébral d'une centaine d'enfants - divisés en trois groupes d'une trentaine d'individus.

